

Le service public de l'énergie dans le Calvados



Le service public de l'énergie dans le Calvados

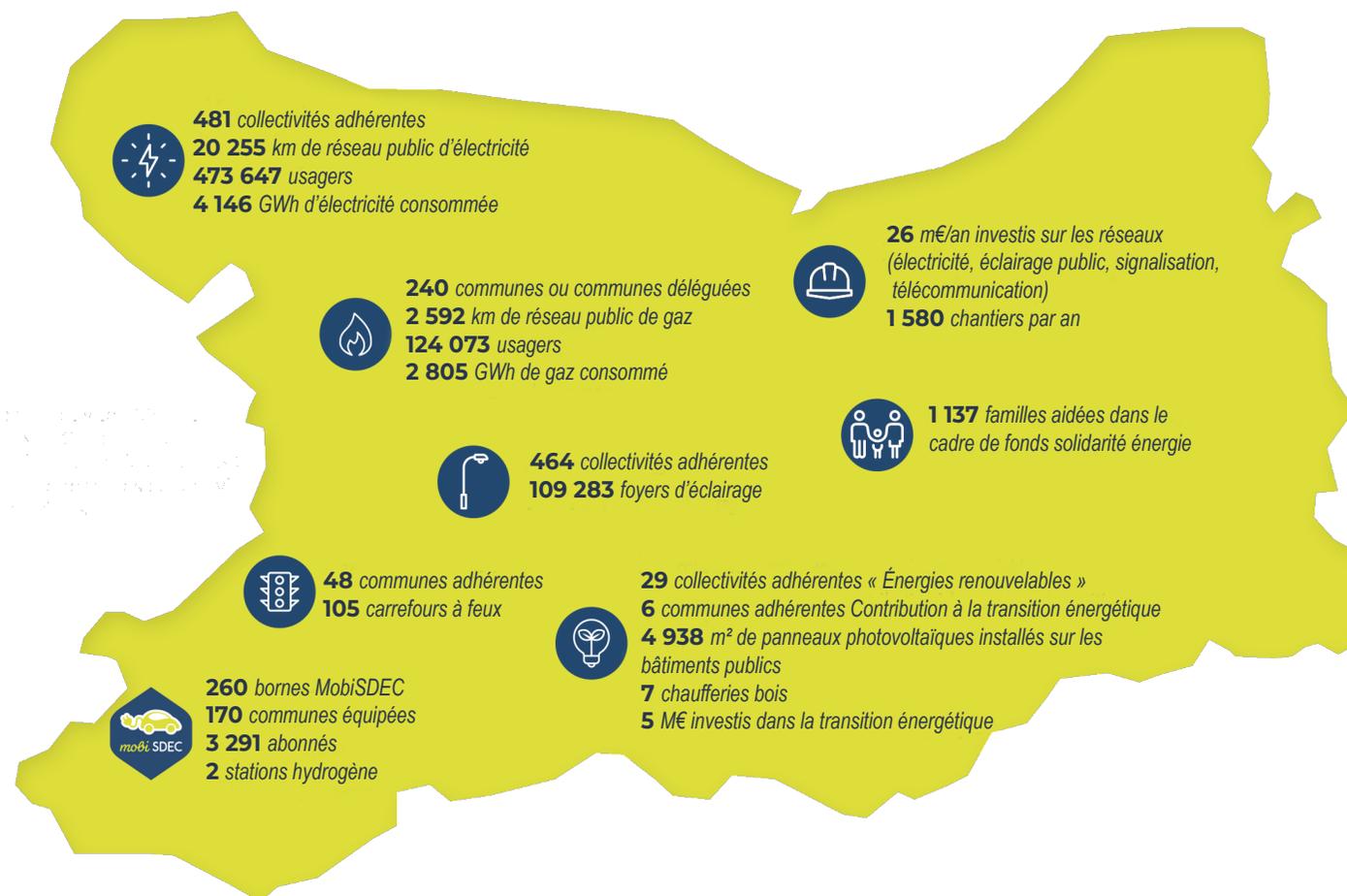
Rapport d'activité 2023
du SDEC ÉNERGIE publié
en application de l'article
L5211-39 du Code général des
collectivités territoriales

Directrice de la publication :
Catherine Gourney-Leconte

Directeur délégué :
Alban Raffray
Conception graphique :
SDEC ÉNERGIE

Crédits photos :
SDEC ÉNERGIE,
Maryvonne Desdoits
Stéphane Dévé

N° ISSN : 227061119





Édito

L'année 2023 a été marquée par une inflation galopante des matières premières et de l'énergie, avec des impacts considérables sur les activités du syndicat et celles de nos partenaires économiques. Le syndicat a permis à ses collectivités de limiter la hausse des factures via le groupement d'achat d'énergies, mais aussi en favorisant la rénovation énergétique des bâtiments publics et de l'éclairage public, pour consommer moins d'énergie ou bien en produisant et en consommant sa propre électricité. C'est notamment l'objet des sociétés de projets initiées en 2023 et qui ont pu aboutir en 2024.

Malgré le contexte économique tendu, notre niveau d'investissement a progressé en 2023 pour dépasser les 42 millions d'euros TTC de travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage et de mobilité et un peu plus de 5 millions d'euros pour la transition énergétique. Les investissements ont été boostés par le Fonds vert, dispositif inédit de l'État, qui a permis au syndicat de venir en appui des collectivités pour la rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public.

Tous les projets ont pu être conduits grâce au travail d'équipe et de concertation des élus et des 77 agents du syndicat désormais dirigé par Alban Raffray depuis le 1er octobre 2023. Je les en remercie très sincèrement.

Bien à vous.

Catherine GOURNEY-LECONTE
PRÉSIDENTE DU SDEC ÉNERGIE

Sommaire

- #1 **Le SDEC ÉNERGIE,
au plus près des besoins des collectivités** 6
- #2 **Agir pour un aménagement des territoires
cohérent et équitable** 8
- #3 **Être au plus près des collectivités pour les
accompagner dans leur transition énergétique** 23
- #4 **Accompagner le développement de la
mobilité bas carbone et de ses usages** 28
- #5 **Lutter contre la précarité énergétique et
renforcer les relations avec les usagers** 32
- #6 **Ressources, pour accompagner la mise en
oeuvre des compétences** 35



Faits marquants 2023

Un budget 2023 au service des investissements sur les réseaux et de la transition énergétique



Afin de répondre aux nombreuses demandes des collectivités, le budget 2023 du syndicat, voté par le Comité syndical en mars poursuit deux objectifs principaux : le maintien du niveau des investissements sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public (26 M€) et le renforcement progressif des actions d'accompagnement et d'investissement en faveur de la transition énergétique (4M€).

Pour mettre en oeuvre tous les projets, les équipes seront renforcées par le recrutement de collaborateurs, principalement sur les métiers liés à la transition énergétique.

Un escape game pédagogique créé par le SDEC ÉNERGIE



En mai, le SDEC ÉNERGIE, engagé depuis 2005 dans l'éducation à la transition énergétique auprès des scolaires et du grand public, a inauguré son escape game pédagogique Mission Énergie, support d'animation ludique et immersif de sensibilisation aux enjeux énergétiques et climatiques.

Mission Énergie rencontre un véritable succès avec déjà plus de 2 000 visiteurs en 2023.

Le SDEC ÉNERGIE, acteur engagé aux côtés du Fonds Vert pour la transition énergétique



Le Fonds Vert est destiné aux collectivités qui s'engagent dans la transition écologique.

Dans le Calvados, dans le cadre de l'action finançant le renforcement de la performance environnementale dans les territoires, le syndicat est en appui des communes pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et la rénovation des parcs d'éclairage public.

Objectifs : réduire d'au moins 40% la consommation d'énergie finale des bâtiments et faire passer le taux de remplacement des équipements d'éclairage à 10% par an.

Mobilité électrique dans le Calvados : le SDEC ÉNERGIE prévoit 1 000 points de charge de plus d'ici 2027



Après une concertation de plus d'un an, le Schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE) a été validé par le Préfet du Calvados en juin.

Le SDEC ÉNERGIE prévoit la pose de 1 000 points de charge en 5 ans pour un budget de 7 à 8 M€. Fin 2027, le Calvados sera ainsi équipé de 1 500 points de charge publics.

Sans attendre, la mise en oeuvre du SDIRVE a été engagée en 2023 par le syndicat, à hauteur d'1 M€, soit 188 points de charge.

Changement de direction à la tête du SDEC ÉNERGIE : la dynamique de la continuité



En septembre, Bruno Delique, Directeur Général du syndicat depuis 2014, a passé la main à Alban Raffray, précédemment directeur du Département Transition Énergétique.

Il est accompagné par 2 directeurs adjoints : Stéphane Lebarbier pour les réseaux et la transition énergétique et Jérôme Daniel pour les ressources et les concessions.

Le syndicat se mobilise pour limiter les hausses des prix de l'énergie



Chargé d'acheter l'énergie pour les collectivités, le SDEC ÉNERGIE, a mis en place dès 2015 un groupement de commandes. Réunissant près de 550 membres, des collectivités en majorité, ce groupement a joué tout son rôle depuis sa création en négociant, en amont, les achats d'électricité et de gaz.

Après une hausse des prix spectaculaire depuis 2021, le syndicat a renouvelé l'accord-cadre pour 2024-

2025, limitant ainsi les hausses de prix pour les membres du groupement.

Et, la première et véritable économie étant l'énergie que l'on ne consomme pas, le syndicat accompagne les collectivités dans leurs travaux d'économies d'énergies sur les bâtiments publics et l'éclairage public notamment.

Perspectives à mi-mandat : les 10 travaux du SDEC ÉNERGIE d'ici 2026



En octobre, le SDEC ÉNERGIE a présenté ses enjeux stratégiques d'ici 2026 aux collectivités adhérentes et partenaires. 10 orientations prioritaires ont été définies :

- Continuer à réduire progressivement les écarts de **qualité d'énergie électrique** distribuée en zones rurales par rapport à celle des zones urbaines
- Engager le processus de renégociation du **contrat-cadre de concession**

GRDF en recherchant à favoriser le développement du biogaz

- Réduire l'impact énergétique et environnemental des installations d'**éclairage public**
- Accompagner les collectivités dans la **maîtrise des factures énergétiques de leurs bâtiments**
- Devenir un acteur public majeur dans la **production d'énergie renouvelable locale** ;
- Relancer le développement des **projets de production de chaleur** (en cohérence avec le réseau gaz)
- Engager une réflexion sur la compétence « **contribution à la transition énergétique** »
- Conforter notre rôle d'aménageur du territoire en matière d'**implantation et d'exploitation d'infrastructures de mobilité bas carbone**
- Être un acteur engagé pour réduire la **précarité énergétique des usagers de l'électricité et du gaz**
- Consolider nos services en matière d'**information géographique**.



#1 / Le SDEC ÉNERGIE au plus près des besoins des collectivités

Gouvernance

Fonctionnement : un syndicat composé d'élus

Le SDEC ÉNERGIE est un syndicat mixte composé de 527 collectivités adhérentes pour sa compétence fédératrice (l'organisation du service public de l'électricité) et/ou pour ses compétences à la carte telles que la contribution à la transition énergétique, les énergies renouvelables, l'éclairage public, la signalisation lumineuse, le gaz...

Le comité syndical

Le comité syndical est composé des 93 élus désignés au sein des 17 collèges, auxquels s'ajoutent les 59 représentants de la Communauté urbaine de Caen la mer, soit 152 membres au total.



Les représentants du comité syndical se sont réunis en assemblée générale 5 fois en 2023 pour :

- Au 1er semestre, étudier notamment des questions financières telles que les orientations budgétaires pour 2023 et les budgets (principal et annexes « Énergies Renouvelables » et « Mobilité Durable ») ; prendre connaissance du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes Normandie, relatives à la gestion du SDEC ÉNERGIE pour les exercices 2017 à 2021 et notamment des recommandations et obligations de faire ; prendre acte du lancement d'un nouvel appel à projets PROGRES 2023, visant à soutenir un PROGRAMME de Rénovation des Etablissements Scolaires, disposant d'une enveloppe s'élevant à 1M€

- Au 2nd semestre, procéder, entre autres, à l'élection d'un nouveau membre du Bureau Syndical, Claude BENOIST, représentant du collège de Cœur Côte Fleurie ; échanger avec ENEDIS lors de la présentation du rapport relatif au bilan définitif du PPI 2019/2022 pour ce qui concerne les investissements réalisés par le Concessionnaire ; valider la création de la SAS « Nacre Energie », regroupant la Communauté de Communes Cœur de Nacre, la SEM Normandie Aménagement et le SDEC ÉNERGIE, qui a vocation à expérimenter la création de centrales de production d'électricité photovoltaïque sur les toits de bâtiments d'une zone d'activité située sur la commune de Douvres-la-Délivrande et le modèle de l'autoconsommation collective.



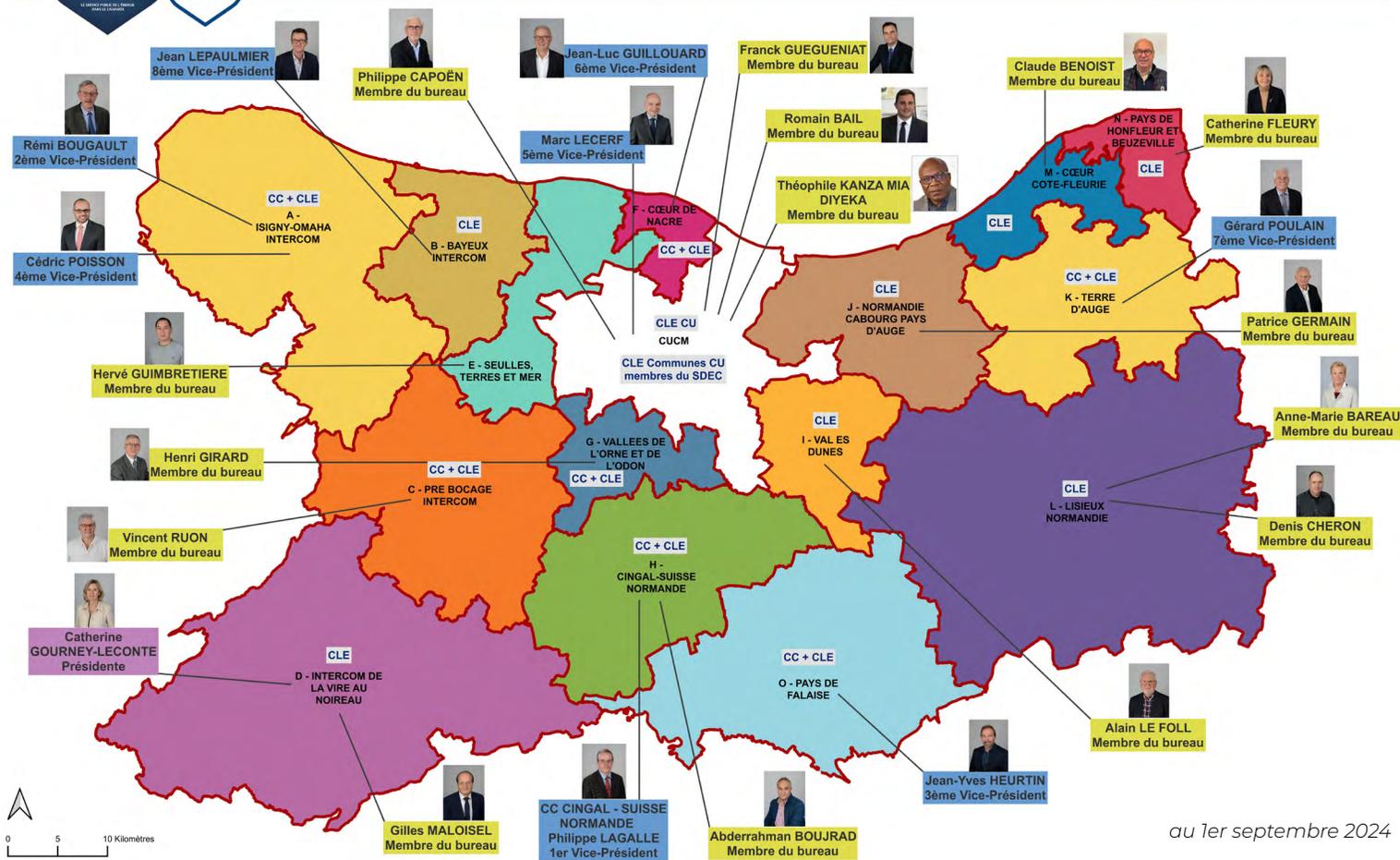
Le bureau syndical, les Commissions Locales d'Énergie, les commissions internes



226 élus (maires et délégués) ont répondu présents aux Commissions Locales d'Énergie qui se sont réunies du 6 au 15 novembre 2023.

Les élus locaux ont été invités à se retrouver autour de temps forts :

- Présentation de la **Loi d'accélération des ENR et de ses impacts pour les collectivités**,
- Visite d'une installation photovoltaïque,
- Temps d'échanges avec les équipes techniques sur les projets en cours
- Elections (remplacement de 3 représentants au Comité syndical).



au 1er septembre 2024

Les membres du bureau syndical se sont réunis 8 fois en 2023 et, conformément aux délégations reçues du Comité Syndical les 16 juin 2022 et 30 mars 2023, ont adopté 146 délibérations des 207 délibérations prises au total par le syndicat.

Chaque dossier soumis au vote du bureau syndical ou du comité syndical est préalablement étudié en commissions internes. Ces dernières se sont ainsi réunies 83 fois au cours de l'année.

La composition du Bureau, des Commissions Locales d'Énergie et des commissions internes, ainsi que le recueil des actes administratifs sont disponibles sur sdec-energie.fr/elus.

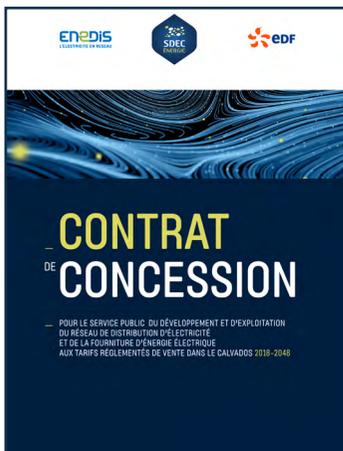


#2 / Agir pour un aménagement des territoires cohérent et équitable

Le SDEC ÉNERGIE est l'autorité organisatrice du service public de l'électricité dans le Calvados. A ce titre, il contrôle notamment la bonne application du cahier des charges de concession conclu avec Enedis pour la distribution et EDF pour la fourniture (les concessionnaires).

Le SDEC ÉNERGIE est propriétaire de l'ensemble des ouvrages du réseau public de distribution d'électricité et il assure la maîtrise d'ouvrage partagée des investissements sur le réseau.

Le contrôle de la concession électricité



Conformément aux dispositions de l'article L2224-31 du Code général des collectivités territoriales, il revient au SDEC ÉNERGIE de négocier et conclure un contrat de concession avec le concessionnaire et d'exercer le contrôle du bon accomplissement des missions de service public d'Enedis et d'EDF fixées par le cahier des charges.

Dans ce contexte, le SDEC ÉNERGIE, EDF et Enedis ont signé, le 29 juin 2018, un nouveau contrat de concession pour 30 ans, au service de toutes les communes du Calvados et de ses habitants.

Ce nouveau contrat fixe des valeurs repères en matière de qualité de la distribution et renforce le dialogue entre les parties. Il apporte une visibilité et des garanties accrues pour les investissements sur le réseau.

Le SDEC ÉNERGIE a ainsi 2 Programmes Pluriannuels d'Investissements (PPI) déclinés en 4 programmes annuels (PA). Les PPI fixent les engagements des parties en termes de quantités d'ouvrages à réaliser et précisent les montants financiers prévisionnels qui s'y rattachent.

Ce contrat fixe en outre un certain nombre de clauses de rendez-vous entre les parties et donc les négociations avec le concessionnaire se poursuivent. Ainsi, les parties ont conclu plusieurs avenants en 2023.

Le rapport de l'Autorité concédante relatif au bilan définitif du programme pluriannuel d'investissements 2019/2022 a été approuvé par le Comité syndical le 12 octobre 2023. À cette même date, l'Assemblée a pris acte du rapport de la mission de contrôle 2022 - Données 2021.



Mission annuelle de contrôle 2022

En juin 2023, les concessionnaires Enedis et EDF ont communiqué au SDEC ÉNERGIE leur compte-rendu annuel de concession (CRAC) de l'année 2022. Après analyse de ce CRAC et des données associées, le concédant a interrogé le concessionnaire sur un certain nombre de points. À la suite de l'analyse des éléments fournis, le rapport de contrôle 2023 sur l'activité du concessionnaire en 2022 est en cours de construction. Ce rapport sera ensuite présenté aux élus et consultable sur le site sdec-energie.fr/rapports-concession-électricité.

La qualité de l'électricité distribuée

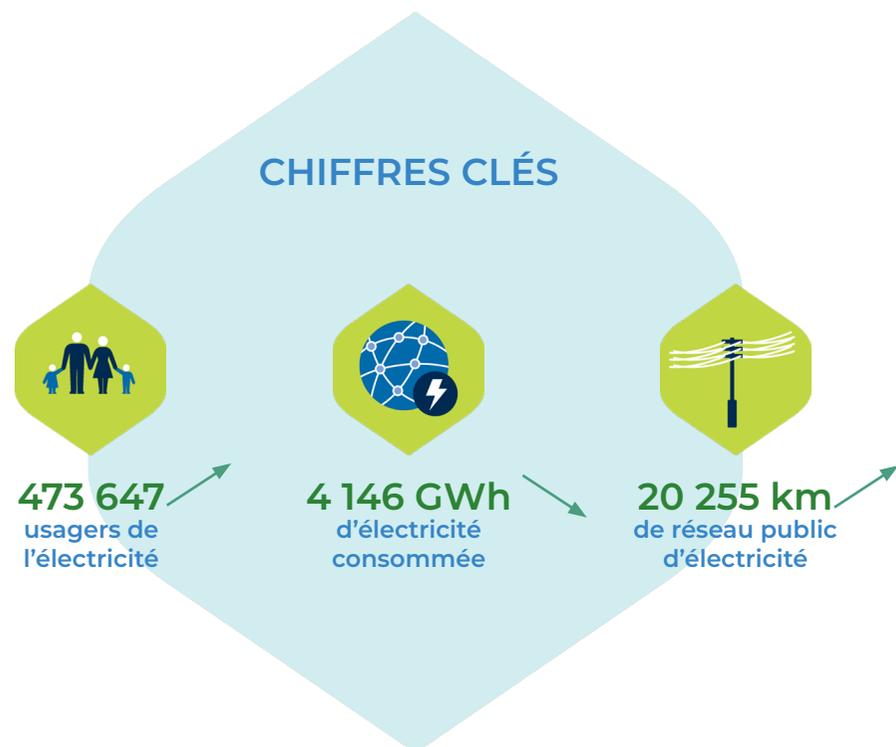
Évaluation globale de la tenue de tension

En l'absence de moyens permanents de surveillance de la tension chez les clients, Enedis utilise un modèle statistique qui évalue le nombre d'usagers mal alimentés (UMA) en tenue de tension. Enedis fait régulièrement évoluer son outil de calcul depuis 2018 par des changements de paramètres (modification géographique des emprises météorologiques, mise à jour des profils de charge des clients inférieurs à 36 kVA, prise en compte des consommateurs atypiques (véhicules électriques), mise à jour annuelle des flux de comptage, mise à jour annuelle des flux HTA, etc....).

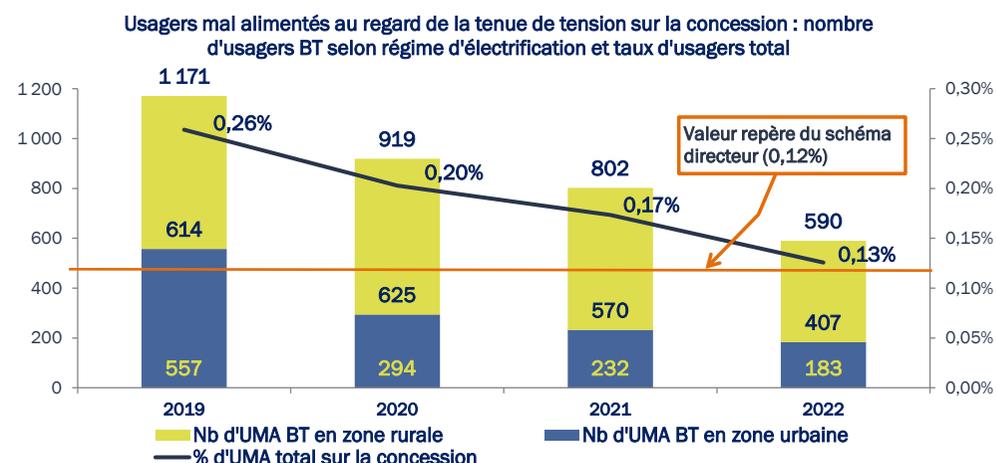
Ainsi calculé, le pourcentage d'usagers mal alimentés en tenue de tension est de 0,13 % pour la concession du Calvados. Ce taux est inférieur au taux annuel de référence (0,17 %).

Par ailleurs, ce pourcentage étant inférieur à 3 % d'usagers mal alimentés, le niveau réglementaire de qualité du réseau public de distribution d'électricité en tenue de tension est respecté.

En ce qui concerne les usagers HTA, aucun n'est évalué comme mal alimenté sur la concession en 2022 (comme en 2021).



Usagers mal alimentés au regard de la tenue de tension sur la concession : nombre d'usagers BT selon son régime d'électrification et taux d'usagers total

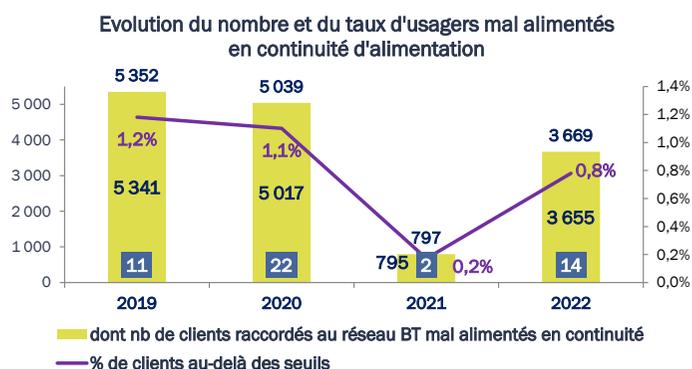


Évaluation globale de la continuité de fourniture

Au regard des seuils réglementaires (arrêté en date du 24 décembre 2007 modifié), les résultats de l'évaluation globale de la **continuité de fourniture** sur le territoire de la concession sont satisfaisants.

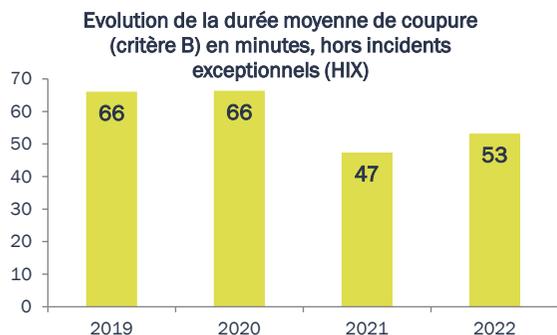
En effet, le pourcentage d'usagers mal alimentés (UMA) au regard de la continuité de tension (**0,80 %**) étant inférieur à 5 %, le niveau réglementaire de qualité du réseau public de distribution d'électricité est respecté.

Le Schéma Directeur des Investissements (SDI) prévoit sur ce point un taux d'usagers mal alimentés en continuité d'alimentation à la maille de la concession moyenné sur la durée des PPI. Ce taux moyen doit être inférieur ou égal à celui de la chronique 2011-2015 (soit 1,5 %). Ce critère, moyenné sur 4 ans à la maille de la concession, au terme du 1er PPI 2019-2022 est de **0,9 %**.



Le critère B

Le critère B est un indicateur destiné à mesurer la continuité de la fourniture d'électricité. Il s'agit de la durée moyenne annuelle de coupure par utilisateur du réseau public de distribution raccordé en basse tension. Cet indicateur de qualité est adopté par l'ensemble des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). **En 2022, le critère B hors événements exceptionnels (HIX) atteint 53 minutes (47 minutes en 2021).**



Le SDI prévoit sur ce point un critère B hors événements exceptionnels (HIX) et hors RTE, moyenné sur la durée des PPI qui doit décroître linéairement jusqu'au dernier PPI (57 minutes). Ce critère moyenné sur 4 ans à la maille de la concession au terme du 1er PPI 2019-2022 (chronique 2018-2021) est de **57,5 minutes**.

CHIFFRES CLÉS (chiffres 2022 contrôlés en 2023)



PERSPECTIVES 2024

- Contrôle des concessionnaires au titre de l'activité 2023 dans le cadre de la mission annuelle de contrôle du service Concessions et d'un certain nombre de contrôles ponctuels.
- Suivi du 2ème Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) pour la période 2023-2026 et négociation de conventions.

Les travaux sur le réseau public d'électricité

Raccordement au réseau public d'électricité, des chiffres similaires à l'année précédente

Le niveau des investissements relatif au raccordement des nouveaux usagers du réseau électrique est constant sur le territoire du Calvados. Un montant de 6,5 M€ a été engagé pour financer les travaux nécessaires à l'alimentation de 208 nouveaux sites allant des lotissements aux équipements communaux (salle polyvalente, crèche, station de pompage...) en passant par le raccordement d'activités économiques et agricoles.

Un taux moyen de 68 % d'aide financière aux collectivités et une prise en charge des réalisations par le service technique du SDEC ÉNERGIE accompagnent les élus pour mener à bien leurs projets, de la phase étude à la réception des travaux qui sont réalisés systématiquement en technique souterraine.

L'adaptation en charge du réseau existant est intégralement prise en charge par le SDEC ÉNERGIE ; cela est indispensable pour viabiliser les nouveaux raccordements.



Urbanisme : 1 748 actes instruits en 2023

Dans le domaine de l'urbanisme, les communes et services instructeurs ont sollicité le SDEC ÉNERGIE sur 1 748 actes d'urbanisme. Dans le cadre du délai d'instruction, il est utile pour la collectivité et indispensable pour l'investisseur de connaître le coût du raccordement au réseau de distribution d'énergie électrique. La réforme relative au raccordement au réseau électrique met à la charge du bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme le coût du raccordement. Conformément à la réglementation, le SDEC ÉNERGIE détermine la « solution de raccordement de référence » et le reste à charge du pétitionnaire. Chaque projet fait l'objet d'une visite terrain.

Les opérateurs de téléphonie mobile ont signé en janvier 2018 un accord avec les pouvoirs publics pour accélérer la couverture mobile. Cet accord « New Deal Mobile » permet de trouver une solution pour les nombreuses communes du programme zone blanche qui ne disposent pas à minima de la 4G. Afin d'accélérer le déploiement des antennes à l'échelle du département, cette mission a été confirmée par le plan stratégique du SDEC ÉNERGIE. Ainsi, **19 antennes ont été alimentées en 2023 pour un montant de 438 000 €.**

En matière de transition énergétique, une aide peut être apportée pour le raccordement de sites équipés de panneaux photovoltaïques. 3 réalisations sur des bâtiments agricoles ont bénéficié de cette aide en 2023.





Renforcement et sécurisation : la qualité de distribution en priorité

Malgré un nombre d'utilisateurs mal alimentés relativement stable et maîtrisé, l'investissement relatif au renforcement de réseau, visant à la **tenue de tension**, reste constant et s'établit pour 2023 à 3,4 M€ TTC. Les travaux engagés, remplacement de postes de transformation ou adaptation des câbles basse tension, permettent ainsi de maintenir une qualité de desserte optimum pour les usagers et de répondre à l'augmentation des besoins en énergie électrique de notre département.

L'amélioration de la **continuité de tension** est également un objectif majeur recherché et se traduit en termes de travaux, au travers du programme de suppression progressif du réseau en technologie « fils nus ».

Les investissements réalisés depuis de nombreuses années permettent d'afficher un résiduel relativement faible de cette technologie en zone rurale, s'élevant à fin 2023 à environ 60 km. Pour 2023, l'investissement sur cette zone concerne 17 dossiers pour un coût de 1,2 M€ TTC. Cette action s'étend à la zone urbaine dans le cadre des effacements de réseaux. Ainsi, ce sont 11 km de réseaux fils nus qui auront été supprimés du patrimoine en 2023.

Les différents événements climatiques subis ces dernières années (tempêtes Aurore, Ciaran) ont mis en évidence la nécessité de sécuriser d'urgence certaines lignes. Le SDEC ÉNERGIE, sur candidature, a pu bénéficier de dotations spécifiques du FACE (Fonds d'amortissement des charges d'électrification) et engage depuis 2023 les travaux nécessaires à une alimentation qualitative des usagers des secteurs visés.

Effacements coordonnés des réseaux d'électricité, d'éclairage et de communications électroniques : 80 opérations, 42 km de voirie libérés de leurs réseaux aériens

Ces opérations, hautement qualitatives pour le patrimoine communal, restent prisées des élus qui sollicitent chaque année l'inscription de leurs projets sur le programme annuel de travaux. Autrefois plus orienté vers la zone rurale, le programme se densifie désormais en zone urbaine via des PPI établis par les collectivités.

A ces demandes volontaires des élus, s'ajoutent les propositions issues du SDEC ÉNERGIE dans le cadre de projets de renforcement ou sécurisation fils nus pour lesquels une évidence d'enfouissement coordonnées se présente.

Ces situations complémentaires favorisent une activité soutenue pour cette typologie de travaux, dotée d'un **budget annuel de 15,2 M€ TTC en hausse en 2023 et représentant 50 % du volume financier investi sur les réseaux par le syndicat.**

Pour le SDEC ÉNERGIE, cette activité permet de répondre aux engagements de son programme pluriannuel d'investissement : augmentation du taux de souterrain sur le secteur côtier (zone de vents forts), travaux plus ciblés sur les secteurs en écart de continuité de tension, résorption du réseau fils nus ; ces travaux bénéficiant d'aides financières renforcées dopant, la encore, la demande.



La forte attente des élus nécessite pour le service une connaissance et une gestion parfaite du programme afin d'organiser l'année selon l'urgence de chaque dossier. Cette maîtrise en amont permet aux élus de la commission « Travaux sur les réseaux » de prioriser les dossiers selon les critères qui leur sont présentés : réseau en contrainte ou à sécuriser, coordination à organiser avec d'autres travaux, projet répondant aux critères du PPI....

Une opération d'effacement, c'est quoi ?

- Un renouvellement, renforcement et une sécurisation du réseau basse tension,
- Un génie civil de communications électroniques mutualisé avec la fibre optique évitant l'implantation de nouveaux supports,
- Un réseau d'éclairage public répondant aux problématiques d'économies d'énergie, de performance photométrique, de diminution de la pollution lumineuse en respect avec la réglementation et d'accroissement de la sécurité et du confort des usagers,
- Et bien évidemment, l'amélioration esthétique du cadre de vie pour les administrés.

Protection de l'environnement

Le traitement des déchets de chantier

L'ensemble des déchets générés lors des travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE bénéficie, conformément à la réglementation, d'une traçabilité et d'un traitement adapté.

Certains déchets directement liés au réseau sont traités par le syndicat via des marchés spécifiques :

- **Traitement des poteaux bois** : broyage en copeaux de granulométrie adaptée, valorisation énergétique en cimenteries – 450unités / an
- **Traitement des béton déposés** : concassage avec séparation des matériaux béton / ferraille, valorisés à 100 % dans différentes filières – 1200 unités / an
- **Traitement des transformateurs déposés**
- **Prélèvement / analyse des enrobés.**

Ces marchés sont mutualisés avec d'autres partenaires, membres du TEN ou avec Enedis.



D'autres actions, d'ordre esthétique, sont menées par le SDEC ÉNERGIE :

- **Rénovation des enveloppes de postes de transformation** : partenariat avec Enedis et l'Association Chantier École Normandie – 10 postes traités / an.
- **Suppression des postes « tour » au fil des chantiers** : 80 postes restants.



CHIFFRES CLÉS



18

millions d'€ TTC investis
sur le réseau d'électricité
(renforcement, sécurisation,
renouvellement, raccordement,
effacement)



346

chantiers, tous réseaux
confondus
(effacement = 80,
renforcement = 49,
sécurisation = 9,
raccordement = 208)

PERSPECTIVES 2024

La 11^{ème} Conférence départementale 2023 Loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité) a été présentée par le SDEC ÉNERGIE et Enedis aux services de l'État, sous l'égide du préfet le 5 décembre 2023. Cette conférence a pour but d'établir une vision cohérente et partagée des investissements réalisés et à venir sur le territoire du Calvados.

Dans ce contexte un budget de plus de 21 M€ sera engagé en 2024 par le SDEC ÉNERGIE sur le réseau de distribution d'énergie électrique. Certains secteurs du département, du fait de leur situation géographique (littoral), leur nature de réseau (fils nus), l'environnement immédiat des ouvrages aérien (présence d'arbres), font l'objet d'un effort d'investissement.

Pour les effacements des réseaux, l'engagement financier du SDEC ÉNERGIE sera maintenu afin de répondre aux nombreuses sollicitations des communes.

Enfin, la dernière tempête Ciaran de novembre 2023 a fragilisé une partie des ouvrages électriques, le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) a validé le dossier déposé par le SDEC ÉNERGIE. Ainsi, une dotation de 1 528 340 € financera 80% des travaux à réaliser sur le réseau basse tension touchées par la tempête.





Le SDEC ÉNERGIE est la principale autorité organisatrice du service public de gaz dans le Calvados, ainsi que du service public de fourniture de gaz. A ce titre, il contrôle notamment la bonne application des cahiers des charges de concessions conclus avec ses trois concessionnaires : Antargaz énergies, Primagaz et GRDF.

Le gaz

Mission annuelle de contrôle 2023

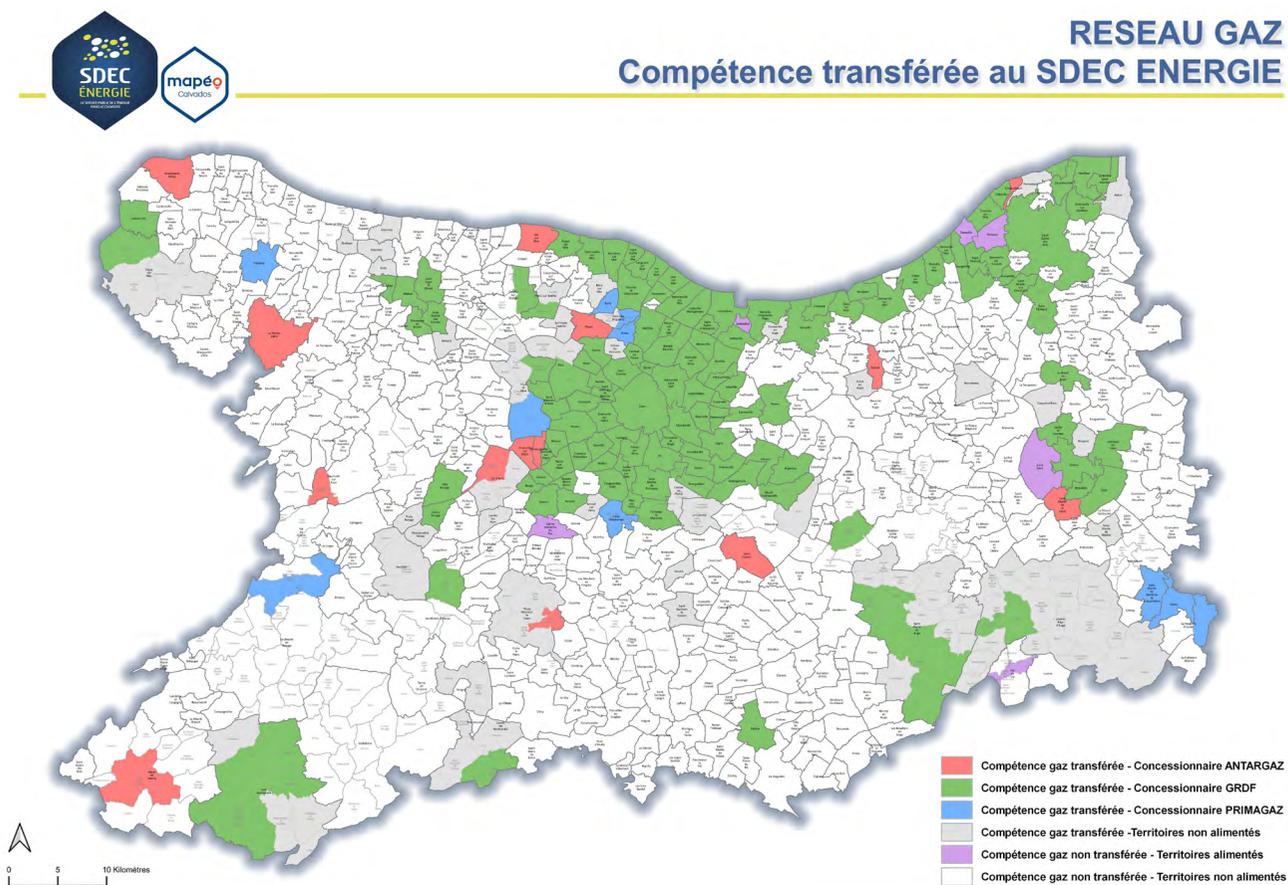
Au 31 décembre 2023, 240 communes, communes déléguées ou territoires ont délégué leur compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz au SDEC ÉNERGIE.

151 communes, communes déléguées ou territoires sont alimentées en gaz par trois concessionnaires :

- GRDF alimente 127 communes, communes déléguées ou territoires en gaz naturel
- Primagaz alimente 10 communes, communes déléguées ou territoires en gaz propane
- Antargaz énergies dessert 11 communes, communes déléguées ou territoires en gaz propane et 3 communes en gaz naturel.

Au second trimestre 2023, les concessionnaires ont remis leurs comptes rendus annuels de concession 2022 au SDEC ÉNERGIE qui, après analyse, établit un rapport de contrôle pour chacun des concessionnaires.

En 2023, les communes suivantes ont délégué leur compétence d'autorité organisatrice de la distribution de gaz au SDEC ÉNERGIE : Commes, Étréham, Hermival-les-Vaux, Landes-sur-Ajon, Langrune-sur-Mer, Le Breuil-en-Auge, Maisons, Rocques, Sully.

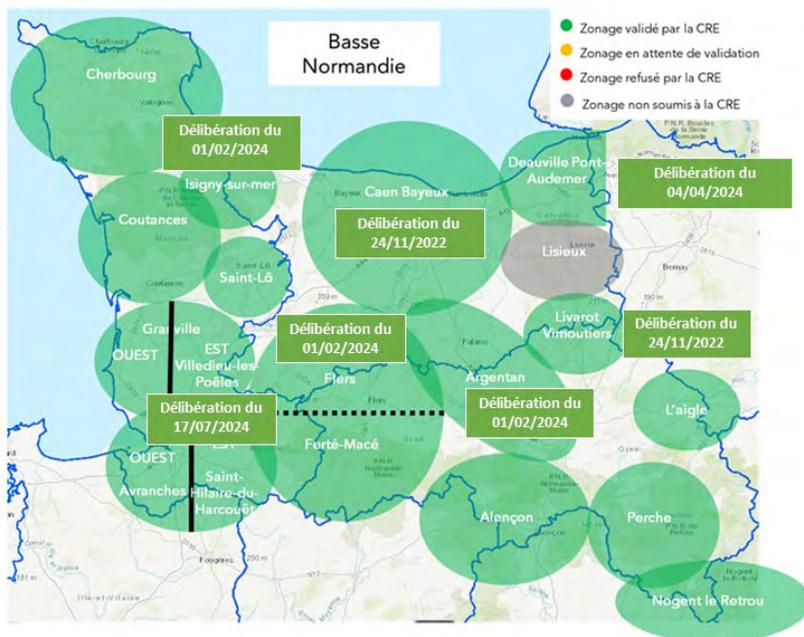


Les zonages de raccordement des installations d'injection de biométhane

La loi n°2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite Egalim (article 94 de la loi) a instauré le Droit à l'injection pour les producteurs de biogaz. L'article L. 453-9 du code de l'énergie qui dispose que « lorsqu'une installation de production de biogaz est située à proximité d'un réseau de gaz naturel, les gestionnaires des réseaux de gaz naturel effectuent les renforcements nécessaires pour permettre l'injection dans le réseau du biogaz produit, dans les conditions et limites permettant de s'assurer de la pertinence technico-économique des investissements définies par décret pris après avis de la Commission de Régulation de l'Énergie ».

La planification des renforcements (maillage pour relier deux poches de consommation ou rebours pour renvoyer du gaz sur le réseau de transport) est réalisée dans le cadre des zonages de raccordement. 6 zonages de raccordement des projets d'injection de biométhane ont été approuvés par la CRE sur le Calvados. Le SDEC ÉNERGIE est consulté par GRDF dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de chaque zonage. Depuis 2020, 6 zonages ont été validés par la CRE, pour une distance prévisionnelle de maillage de 140 km de réseau.

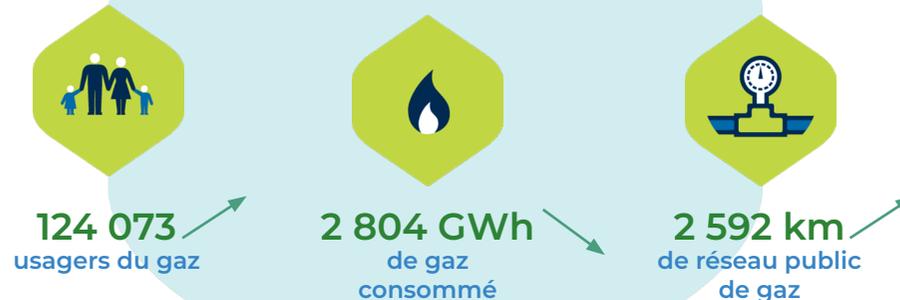
GRDF Point sur les zonages de raccordement en Basse Normandie



En 2023, le SDEC ÉNERGIE a conclu avec GRDF 3 conventions de rattachement des ouvrages de raccordement d'installations de biométhane situés sur les communes de Sully (1,9 km), Maisons (4,1 km), Etréham (2 km), Val d'Arry (3,7 km) Landes sur Ajon (3,7 km), Tracy-Bocage (1,6 km), Maisoncelles-Pelvey (1 km), Seulline (2,7 km).

Le SDEC ÉNERGIE rencontre chacune des communes concernées par les tracés pour expliquer l'intérêt de ces investissements et faciliter le dialogue avec GRDF.

CHIFFRES CLÉS



PERSPECTIVES 2024

- Contrôle des concessionnaires au titre de l'activité 2023 dans le cadre de la mission annuelle de contrôle du service Concessions et d'un certain nombre de contrôles ponctuels.
- Renouvellement du contrat de concession syndical dans un contexte contraint.



L'éclairage public est une compétence optionnelle. 464 collectivités (454 communes et 10 communautés) ont transféré cette compétence au SDEC ÉNERGIE au 31 décembre 2023, ce qui représente un parc de plus de 109 000 luminaires et 4 500 armoires.

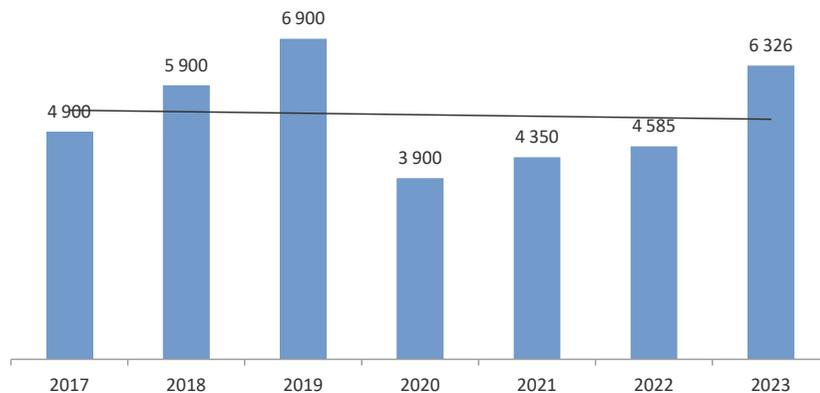
Le SDEC ÉNERGIE exerce la maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations d'éclairage public. Il gère également la maintenance, l'exploitation et l'achat d'électricité. L'éclairage public intègre l'enjeu de la transition énergétique dans l'ensemble de ses activités.

L'éclairage public

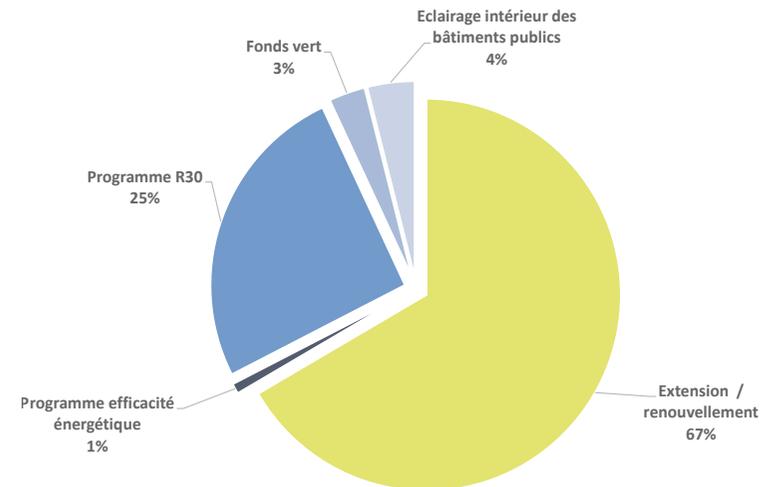
Les travaux

Après trois années marquées par des investissements inférieurs à la moyenne, l'année 2023 a été le théâtre d'une augmentation des travaux, atteignant un taux de croissance de 38 %. Cette progression remarquable s'explique par deux facteurs déterminants : d'une part, l'amélioration notable des compétences des techniciens, embauchés en 2022, qui ont su s'approprier les nouvelles exigences de leur secteur ; d'autre part, la réactivation de plusieurs accords concernant des projets d'extension et de renouvellement des luminaires, certains de ces équipements ayant déjà dépassé les trois décennies d'existence.

Investissement (en K€ TTC)



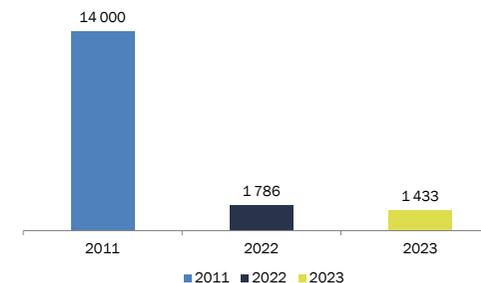
Investissement par type de travaux



Le programme efficacité énergétique

Le nombre de luminaires énergivores à continuer de décroître au cours de cette année malgré l'adhésion de nouvelles communes équipées de ce type de luminaire.

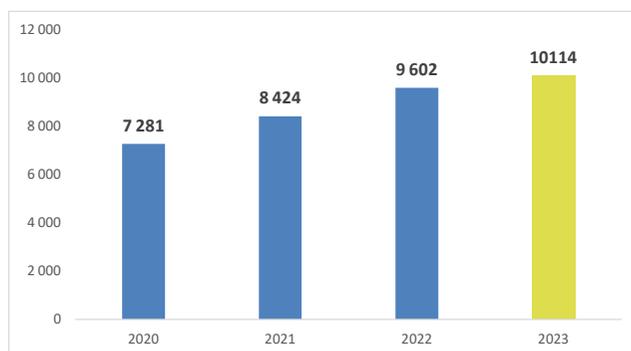
Nombre de luminaires énergivores restant à résorber



R30, le programme de renouvellement des lampadaires de plus de 30 ans

Le programme R30 est un programme de travaux volontariste. Il vise au remplacement des luminaires qui ont plus de 30 ans et ainsi à améliorer l'efficacité et la fiabilité du parc d'éclairage public.

Nombre de foyers de + de 30 ans



Le nombre de luminaires ayant franchi le cap des trente années d'existence a connu une augmentation de 5 %, une progression attribuable à deux phénomènes distincts : d'une part, l'intégration de nouvelles communes, dont le parc de luminaires se révèle en grande partie vieillissant et, d'autre part, le vieillissement naturel des équipements déjà en place.

Malgré cette tendance à la hausse du nombre de luminaires anciens, un fait notable mérite d'être souligné : la puissance moyenne par luminaire a diminué, passant de 108 W à 105 W en l'espace d'une année. Cette baisse illustre un effort continu vers une gestion plus efficace de l'énergie, soutenu par l'introduction de technologies d'éclairage plus modernes et économes, telles que les LED, qui permettent de maintenir ou d'améliorer les performances tout en réduisant la consommation énergétique.

L'éclairage intérieur des enceintes sportives

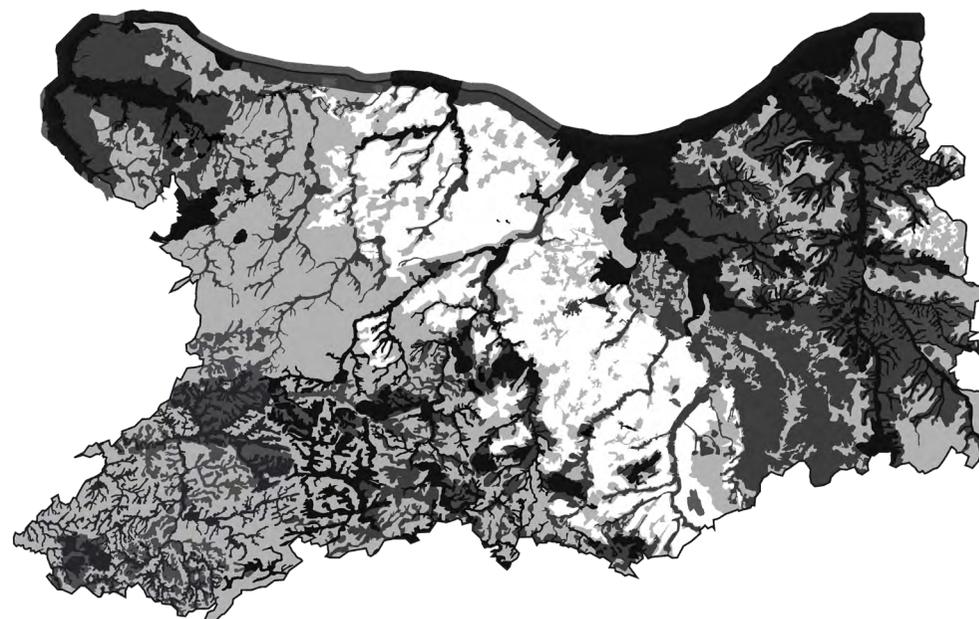
En 2023, le service d'éclairage a entrepris la rénovation de l'éclairage de 7 enceintes sportives couvertes, permettant ainsi aux collectivités de réaliser des économies substantielles, avec une réduction moyenne de 44% de leur consommation d'énergie. Ces travaux ont également amélioré la qualité de l'éclairage pour les utilisateurs sportifs tout en répondant aux exigences du décret tertiaire.

Trame noire

Conscient du déclin actuel de la biodiversité, le syndicat souhaite contribuer à sa préservation dans le cadre de l'exercice de sa compétence éclairage public.

La trame noire du Calvados vise à instaurer une approche spécifique de la gestion de l'éclairage public. Son objectif est de minimiser les répercussions de l'éclairage sur la biodiversité, tout en satisfaisant les besoins des usagers de l'espace public et en contrôlant les coûts énergétiques et d'investissement.

Elaborée avec l'appui d'experts éclairagistes et écologues, la trame noire du Calvados consiste en un ensemble de prescriptions techniques différenciées qui seront proposées pour l'ensemble des projets de renouvellement ou d'extension de l'éclairage public.



Marchés publics

La politique volontariste d'achat de matériel par le SDEC ÉNERGIE et les nouveaux services ont conduit à l'élaboration d'une nouvelle consultation pour la fourniture d'armoires de commande pour l'éclairage public.

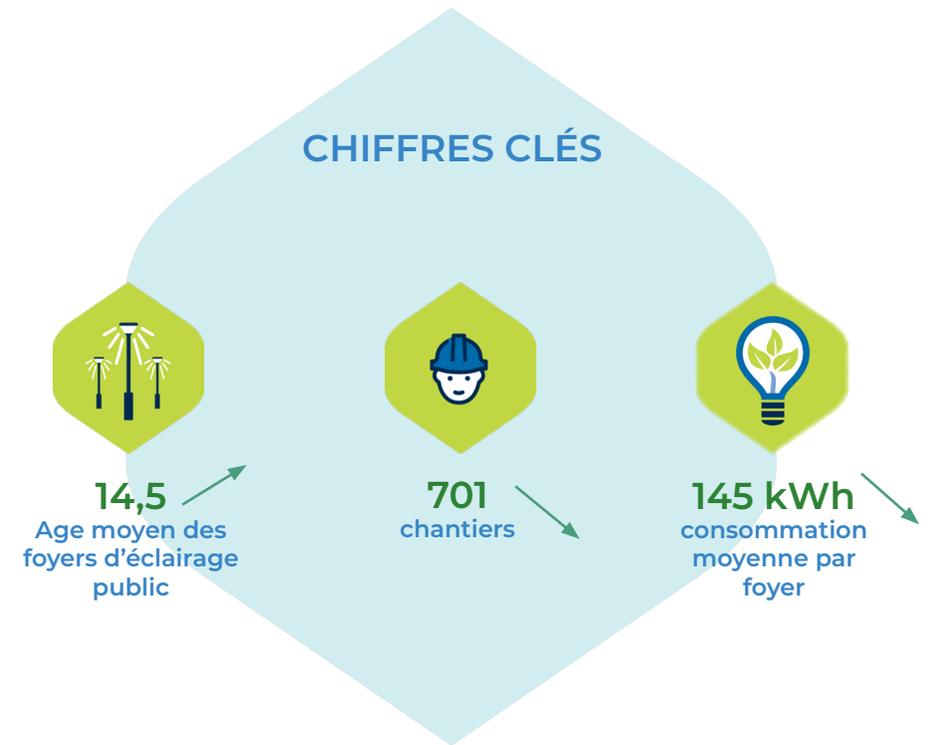
La maintenance et l'exploitation

La gestion de l'éclairage à distance

Dans le cadre d'un appel à projet du FACE (Fonds d'amortissement des charges d'électrification), le SDEC ÉNERGIE a procédé à l'achat et à l'installation de contrôleurs dans 100 armoires de commande réparties sur l'ensemble du territoire départemental. Ces dispositifs permettent de régler à distance les horaires de l'éclairage public, réduisant ainsi les déplacements des entreprises sur site et améliorant le bilan carbone. De plus, ils offrent la possibilité de télésurveiller ces installations et de détecter immédiatement une panne au niveau de l'armoire dès qu'elle survient.

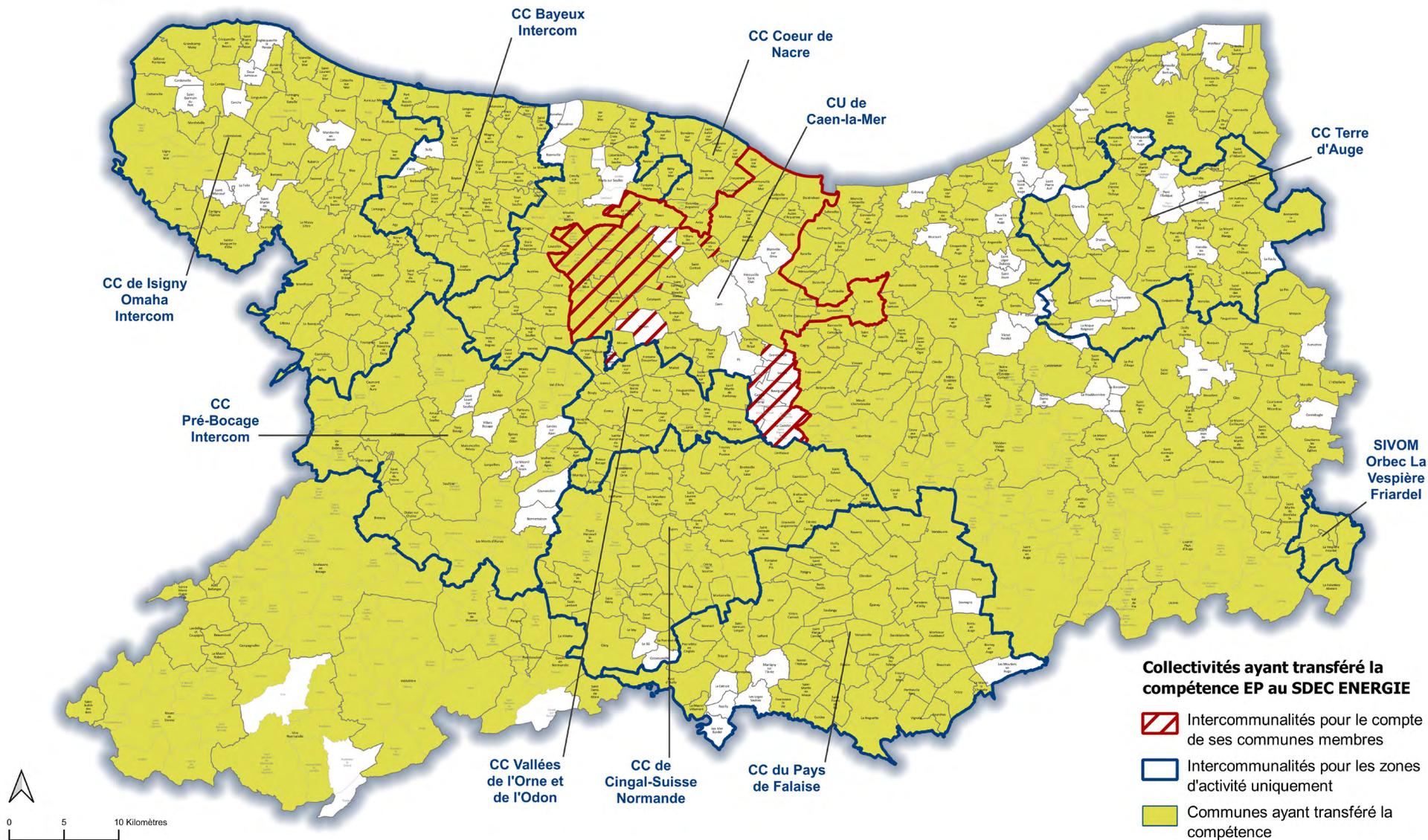
Les nouveaux adhérents

Les communes de Mondeville et Barbeville ont transféré leur compétence éclairage public au SDEC ÉNERGIE en 2023. Mondeville a souscrit en complément à l'option 100% lumière.



PERSPECTIVES 2024

En 2024, l'activité sera principalement orientée vers deux axes stratégiques : la réalisation des travaux de renouvellement des lampadaires ayant dépassé les 30 ans, ainsi que la gestion des dossiers relatifs au FONDS VERT. Ces derniers, d'une importance capitale, représentent à eux seuls 50 % d'un budget particulièrement ambitieux, s'élevant à 8,4 millions d'euros. Ce programme témoigne d'une volonté claire de moderniser les infrastructures tout en s'inscrivant dans une démarche respectueuse de l'environnement et de la durabilité.



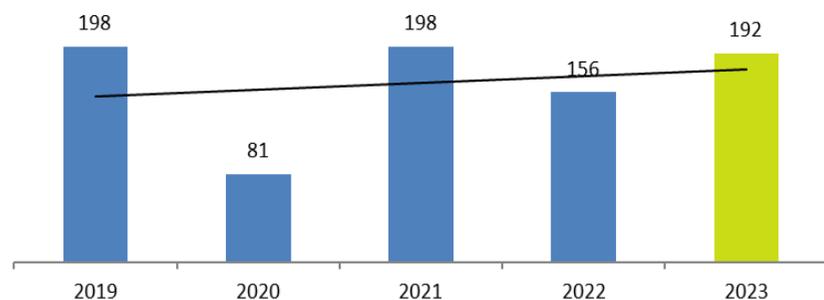


La signalisation lumineuse est une compétence optionnelle. 48 communes ont transféré cette compétence au SDEC ÉNERGIE à fin 2023, ce qui représente un parc de 105 carrefours à feux.

Le SDEC ÉNERGIE exerce la maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations de signalisation lumineuse. Il gère également la maintenance, l'exploitation et l'achat d'électricité.

La signalisation lumineuse

Investissement (en K€ TTC)



Les travaux

L'investissement de 2023 a intégralement été consacré au renouvellement de matériel : remplacement de poteaux, de modules de feux, de signaux piétons, de boucles de détections, et de contrôleurs de feux.

La maintenance et l'exploitation

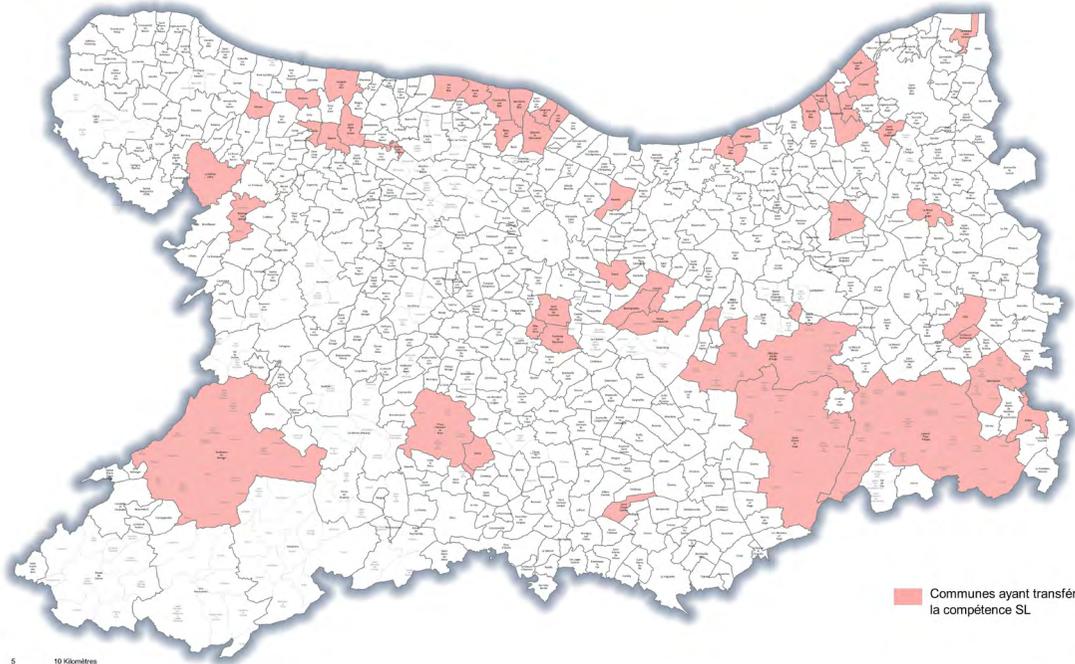
Adhésion à la compétence des carrefours à feux

Bénerville-sur-Mer qui comptabilise un carrefour et Béný-sur-Mer qui souhaite créer son premier carrefour ont transféré leur compétence signalisation lumineuse au SDEC ÉNERGIE.

La télésurveillance des carrefours à feux

Le SDEC ÉNERGIE ambitionne de télésurveiller l'intégralité des carrefours à feux qu'il gère d'ici 2026. À ce jour, sur les 105 carrefours, seuls 20 (soit 19% du parc) restent à équiper, principalement situés dans les communes ayant récemment transféré cette compétence. L'installation de la télésurveillance sur certains de ces carrefours sera rendue possible après la rénovation des contrôleurs.





SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU CALVADOS
Siège social : Boulevard de la République - 14100 - Caudebec-en-Caux
Tél. : 02 31 30 01 01 - Fax : 02 31 30 01 02 - www.sdec-energie.fr

© Copyright SDEC ENERGIE - Droits de propriété réservés - Détail des copyright sur www.sdec-energie.fr - Carte réalisée le 09/08/2024

CHIFFRES CLÉS



PERSPECTIVES 2024

Le SDEC ÉNERGIE aspire à poursuivre la promotion de l'installation de modules de feux entièrement à LED, visant non seulement à réaliser des économies d'énergie sur la signalisation lumineuse, mais aussi à diminuer le nombre de pannes liées aux sources. Pour soutenir cette initiative, un accompagnement financier sous forme d'aides incitatives est proposé.

Par ailleurs, la volonté d'équiper l'ensemble des armoires de modules de télésurveillance, permettant une remontée immédiate des informations en cas de panne, sera au cœur du programme de travaux prévu pour 2024.



#3 | Être au plus près des collectivités pour les accompagner dans leur transition énergétique

La transition énergétique des territoires est essentielle pour lutter contre le changement climatique et faire face à la crise énergétique..

Le SDEC ÉNERGIE mobilise les collectivités et les accompagne pour favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments et le développement des énergies renouvelables.

La planification énergétique



Une nouvelle feuille de route pour la Commission consultative pour la transition énergétique

Créée en application de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015, la Commission consultative pour la transition énergétique (CCCTE) réunit à parité des représentants des 16 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du Calvados et du SDEC ÉNERGIE. Composée de 64 membres, elle a pour mission de coordonner l'action de ses membres et leurs stratégies d'investissement dans le domaine de l'énergie.

Les 6 groupes de travail ont poursuivi la mise en œuvre de la feuille de route 2021-2023. En 2023, leurs principales réalisations sont :

- La réalisation d'une **étude sur la valorisation des haies à proximité des lignes HTA**. L'objectif était d'évaluer la faisabilité technique et les conditions financières de mise en œuvre du broyage ou déchiquetage des résidus végétaux produits dans le cadre des élagages préventifs à proximité des lignes électriques. Partenaires : ENEDIS et la FD CUMA Normandie Ouest.
- La réalisation d'un **outil d'aide à la décision** pour guider les collectivités dans leurs **choix d'achat de véhicules**.
- L'élaboration d'un **référentiel technique territorialisé pour la prise en compte de la biodiversité dans les investissements et l'exploitation de l'éclairage public** du Calvados, la contribution à la réalisation d'outils de sensibilisation du public sur la pollution lumineuse dans le cadre d'un partenariat avec le CPIE Vallées de l'Orne (exposition, brochures, animations...).

- La réalisation d'un **guide pratique** sur l'entretien, la régulation du chauffage et le remplacement des **chaudières**.

Une nouvelle feuille de route a été approuvée pour la période 2024-2026. Son contenu s'inscrit dans la continuité de la précédente, avec la poursuite de certaines actions (trame noire, rénovation des bâtiments publics, valorisation des haies...) et l'émergence de nouvelles pistes de réflexion (autopartage, accompagnement des zones d'accélération des énergies renouvelables...).





Accompagnement des EPCI dans leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le SDEC ÉNERGIE a accompagné 2 EPCI pour l'élaboration de leur PCAET :

- Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville : phase arrêt et approbation de son PCAET,
- Communauté de communes Terre d'Auge : réalisation du diagnostic.

Le SDEC ÉNERGIE a accompagné également 4 EPCI pour la mise en œuvre de leur PCAET :

- Intercom de la Vire au Noireau et Pré-Bocage Intercom : contribution à la rédaction du bilan à mi-parcours,
- Pays de Falaise, Vallées de l'Orne et de l'Odon et Pré-bocage Intercom : expérimentation de l'accompagnement « PACTE », Programme d'Accompagnement des Collectivités à la Transition Énergétique comprenant 3 volets :
 - Volet 1 : Impulsion d'actions sur le patrimoine des collectivités
 - Volet 2 : Contribution aux démarches de planification énergétique et projets territoriaux de l'EPCI
 - Volet 3 : Sensibilisation des élus, agents et habitants.

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Le SDEC ÉNERGIE a participé à l'information des communes sur ce nouveau dispositif instauré par la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER) à l'occasion des Commissions locales de l'énergie. Le syndicat a mis à disposition « l'atlas des énergies » sur MAPÉO Calvados pour faciliter l'élaboration de ces zones.



Efficacité énergétique des bâtiments



Programme ACTEE + Fonds CHENE



Le SDEC ÉNERGIE et la Communauté urbaine Caen la mer sont lauréats du programme ACTEE + Fonds Chêne porté par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies)

depuis septembre 2023. **Ce programme a pour but de déclencher des travaux pour massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics, en renforçant l'ingénierie mutualisée au service des collectivités.**

Le Fonds Chêne, ça finance quoi ?

- Les postes d'économie de flux, véritables ambassadeurs de l'efficacité énergétique au sein des collectivités,
- Les outils de suivi et de mesure des consommations énergétiques afin de cibler les gisements d'économies d'énergie (caméra infrarouge par exemple),
- Les études énergétiques pour caractériser les patrimoines des collectivités intéressées et vérifier la faisabilité des travaux,
- Les études de maîtrise d'œuvre pour affiner les programmes de travaux,
- Les prestations éventuelles d'assistante à maîtrise d'ouvrage pour accompagner au mieux les collectivités dans leurs choix techniques.



Conseil en Énergie Partagé (CEP)

L'accompagnement CEP a été refondu pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique. 3 niveaux d'accompagnement ont été définis :

- **CEP Niveau 1 :** Suivi des consommations et dépenses d'énergies sur son patrimoine bâti = 108 adhérents.
- **CEP Niveau 2 :** Elaboration et suivi de la stratégie de rénovation sur un bâtiment = 83 adhérents.
- **CEP Niveau 3 (expérimental) :** Réalisation des travaux de rénovation d'un bâtiment par convention de mandat de maîtrise d'ouvrage = 5 adhérents.

Financement des études ponctuelles

Lorsqu'une collectivité sollicite un bureau d'études spécialisé pour la réalisation d'un audit énergétique ou d'une étude « énergies renouvelables », elle peut bénéficier d'une aide financière par le syndicat. En 2023, 7 dossiers ont été aidés, pour un montant de 20 061 € au total.

Lancement d'un appel à projets pour les écoles : PROGRES



Le SDEC ÉNERGIE accompagne les collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments depuis 2008.

Pour faciliter la réalisation des travaux, le syndicat a lancé PROGRES, un 2ème appel à projets spécifique aux écoles. Plus que jamais contraintes à la tempérance pour préserver leur santé financière, les collectivités ont un impératif : trouver les moyens de maîtriser leur facture énergétique. Cependant, quand les cours de l'énergie suivent une courbe exponentielle, les seuls leviers efficaces sont la performance des bâtiments et des équipements, et la sobriété des usages.

Depuis 2021, le syndicat a renforcé ses prestations de conseil en énergie. Il intervient également en ingénierie financière en recherchant pour les collectivités des subventions auprès de différents partenaires, et en finançant des audits énergétiques. Le SDEC ÉNERGIE expérimente également le mandat de maîtrise d'ouvrage pour les accompagner jusqu'à la réalisation des travaux.

En bref, cet appel à projets a comme objectif commun une réduction des consommations de 40 % minimum ainsi qu'un accompagnement des utilisateurs du bâtiment.

Un bouquet de travaux, comprenant un renfort de l'isolation de l'enveloppe et un changement des équipements de production de chaleur ou d'éclairage, est donc financé par le syndicat.

Ce sont ainsi 11 projets qui ont été désignés lauréats en décembre 2023 et janvier 2024 (10 collectivités suivies en CEP et 1 collectivité sur le territoire de la communauté urbaine de Caen la mer), pour une enveloppe de 689 514 €.

Liste des lauréats : Aurseulles, Bellengreville, Evrecy, Fleury-sur-Orne, Noues-de-Sienne, OUILLY-le-Tesson, Pont-d'OUILLY, Saint-Pierre-Canivet, Sivos MER (Maizières), Vacognes-Neuilly, Villers-Bocage. 6 EPCI sont ainsi représentés sur les 16 du département.



Certificats d'économies d'énergie

Après une concertation approfondie depuis mi 2020, la 5ème période d'obligation a débuté au 1er janvier 2022 pour quatre années avec une obligation accrue à 2 500 TWh cumac, dont 730 TWh cumac au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique.

Le SDEC ÉNERGIE, en tant qu'acteur éligible, a obtenu **13 229 368 kWh cumac**. Ce volume de certificats est lié aux différentes actions menées en éclairage public (pose de variateurs, changements de luminaires, etc...).

La plateforme collaborative NR-PRO disponible sur le site Internet du syndicat a permis en 2023 la valorisation par les collectivités du Calvados de 5 projets de rénovation énergétique, pour un gain de 10 600 €.

Énergies renouvelables

Bois énergie

7 installations bois énergie sont en exploitation par le syndicat.

Aucune installation n'a été mise en service en 2023. Des travaux sont en cours à OUILLY-le-Tesson. Des projets ont été amorcés pour une réalisation en 2024-2025 : Cahagnes et Villers-Bocage.

Ces 2 études d'opportunité ont permis de démontrer que les projets bois-énergie peuvent être une alternative aux chaufferies fossiles, notamment au fioul ou au gaz propane.

Solaire photovoltaïque

Etudes et projets en régie

Au cours de l'année 2023, 20 notes d'opportunité ont été rédigées et une collectivité a souhaité transférer sa compétence « ENR ». Aucun projet ne s'est concrétisé sur l'année 2023.

Au total, le SDEC ÉNERGIE exploite **19 installations photovoltaïques** au 31 décembre 2023, pour une production totale d'électricité de 904 167 kWh en 2023 et une puissance installée de 864 kWc.

Cette production représente l'équivalent de la consommation de 406 foyers non chauffés électriquement et a permis d'éviter le rejet de plus de 325 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

Expérimentation d'ombrières photovoltaïques en tiers investissement

Le SDEC ÉNERGIE s'est engagé dans la réalisation d'une grappe de projets d'ombrières photovoltaïques sur les parkings des collectivités du Calvados. 7 projets ont été identifiés et ont fait l'objet d'études de faisabilité par notre partenaire See You Sun. Des études ont également été menées pour définir le montage juridique et économique de l'opération.



Cette expérimentation a pour but d'aider les collectivités à répondre à leurs obligations réglementaires de solarisation des parkings et à maîtriser leur facture énergétique par la mise en place d'opérations d'autoconsommation collective autour de ces futures ombrières.

Projet NACRE ÉNERGIE en partenariat avec la communauté de communes Cœur de Nacre et Normandie Aménagement

Le SDEC ÉNERGIE a créé une société de projet, en décembre 2023, avec la Communauté de Communes Cœur de Nacre et Normandie Aménagement pour installer des panneaux solaires photovoltaïques sur les nouveaux bâtiments de la ZAC de la Fossette, à Douvres-la-Délivrande. L'objectif est de produire de l'électricité renouvelable et d'en faire bénéficier les bâtiments publics dans un rayon de 10 km autour des installations. Ce projet concerne 18 toitures, avec une puissance installée de 2 320 MWc pour un investissement partagé évalué à 2,4 millions d'euros.



Soleil 14

Le dispositif Soleil 14 consiste à accompagner les porteurs de projets solaires : particuliers, collectivités, agriculteurs et entreprises. Il comprend une plateforme de simulation des projets sur Internet soleil14.fr (cadastre solaire) et un conseil personnalisé assuré par Biomasse Normandie, la Chambre d'agriculture de Normandie, le

SDEC ÉNERGIE et Caen la mer.

En 2023, la plateforme du cadastre solaire a été renouvelée. Le dispositif a permis de conseiller plus de 300 particuliers, soit un niveau similaire par rapport à 2022, ainsi qu'une douzaine de collectivités, entreprises ou agriculteurs.

Méthanisation

Dans le cadre de leur contribution au Plan Métha Normandie, le SDEC ÉNERGIE et GRDF ont partagé un stand lors de l'événement « Vachement Caen » les 9 et 10 septembre pour sensibiliser le grand public.

Par ailleurs, le SDEC ÉNERGIE a lancé une expérimentation en partenariat avec GRDF, Biomasse Normandie, la Chambre d'Agriculture et TER'BESSIN pour mettre en œuvre sur ce territoire une animation renforcée. L'objectif est de favoriser l'émergence de projets de méthanisation, en particulier pour faciliter la mutualisation des raccordements d'injection de biométhane sur les secteurs éloignés du réseau de gaz.





Groupement d'achat d'énergies

Le groupement d'achat pour la fourniture d'énergies coordonné par le SDEC ÉNERGIE comprend **442 membres en électricité et 259 membres en gaz naturel**.

L'année 2023 fut marquée par une forte volatilité des prix de l'énergie, due au contexte du marché depuis 3 ans : crise géopolitique causée par la guerre en Ukraine, incertitudes sur la reprise économique des acteurs majeurs, disponibilité des centrales nucléaires, etc...

Les principaux fournisseurs sélectionnés au titre de l'année 2023 sont :

- **EDF**, pour le lot 1 (tarifs bleus bâtiments \leq à 36 KVA),
- **PLÜM** pour le lot 2 (tarifs bleus éclairage public),
- **TOTALENERGIES** pour le lot 3 (tarifs jaunes et verts profilés) et le marché subséquent n°3 (dédié aux besoins de flexibilité de l'année 2022),
- **EDF et TOTALENERGIES** pour le lot 4 (tarifs jaunes et verts télé relevés),
- **ENERCOOP** pour le lot 5 (contrats à haute valeur environnementale).



PERSPECTIVES 2024

En 2024, le syndicat poursuivra son action en faveur de la transition énergétique :

- Accompagnement des communes à l'élaboration des zones d'accélération des énergies renouvelables ;
- Accompagnement des EPCI dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur PCAET, dans le cadre du PACTE ;
- Mise en œuvre avec les EPCI de la feuille de route 2024-2026 de la commission consultative pour la transition énergétique ;
- Renforcement de nos actions en faveur de la production d'énergies renouvelables avec le financement et le développement de nouveaux projets photovoltaïques et bois énergie ;
- Bilan du dispositif Soleil 14 en vue de son éventuel renouvellement en 2025 ;
- Poursuite de l'expérimentation pour la réalisation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings des collectivités du Calvados et la réalisation de toitures photovoltaïques sur la ZAC de Douvres-la-Délivrande (Nacre Énergie) ;
- Développement de nos actions en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments avec de nouveaux outils pour faciliter la simulation et le suivi des travaux ;
- Relance de nouveaux marchés pour l'achat d'électricité et de gaz afin de permettre aux collectivités de répondre à leur obligation de mise en concurrence et bénéficier de tarifs attractifs.



#4 / Accompagner le développement de la mobilité bas carbone et de ses usages

Le SDEC ÉNERGIE exerce la compétence à la carte de mise en place et d'organisation du service de mobilité bas carbone comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Un maillage dense

En complément des 233 bornes accélérées, 8 bornes de recharge rapide de 50 kVa et 19 de 100 kva ont été installées sur le territoire, situées à proximité des grands axes de circulation et de déplacement. **Le Calvados compte désormais 260 bornes de recharge Mobisdec, soit une borne tous les 15 km.**

En 2023, 3 bornes rapides supplémentaires de 100 kva ont été installées à Lisieux, Moulins-en-Bessin et Valdallière.

2023, une exploitation de qualité

Depuis le 1er janvier 2022, la société CITEOS exploite le réseau de bornes de recharge MobiSDEC. L'exploitation par ce prestataire a permis de maintenir la qualité du service proposé, notamment par :

- le remplacement de prises de type T3 sur 110 bornes de recharges par des prises de Type T2,
- le remplacement de 8 bornes devenues obsolètes,
- le remplacement de 100 compteurs MID,
- la mise en place d'une maintenance performante et adaptée qui se traduit par un **taux de fonctionnement moyen de 89 %.**

Une progression du nombre d'utilisateurs

Cette année encore, le service MobiSDEC enregistre une augmentation des abonnements pour atteindre **3 291 utilisateurs à la fin de l'année 2023** (3 021 à fin 2022), **soit 270 nouvelles ouvertures de comptes.**

MobiSDEC est ouvert aux opérateurs extérieurs tels que Charge Map, Freshmiles, Digital charging solutions ou encore Izivia et permet ainsi aux utilisateurs non abonnés d'avoir accès au service de recharge.

A la fin de l'année 2023, 48 contrats ont été signés avec des opérateurs de mobilité.

De même, les possesseurs d'une carte MobiSDEC peuvent se recharger sur les réseaux français et européens grâce au partenariat avec l'opérateur Freshmile qui met à disposition des utilisateurs MobiSDEC plus de 150 000 points de charge en France et en Europe.



Un nombre de sessions qui se maintient

En 2023, 71 435 sessions ont été enregistrées, pour une quantité d'énergie totale fournie de 1 414 000 kWh, soit 3 % de sessions et 2 % de kWh fournis en plus par rapport à 2022.

Les utilisateurs se répartissent principalement entre abonnés (23 %), application mobile (13%) et itinérants (64 %).

De nouveaux adhérents

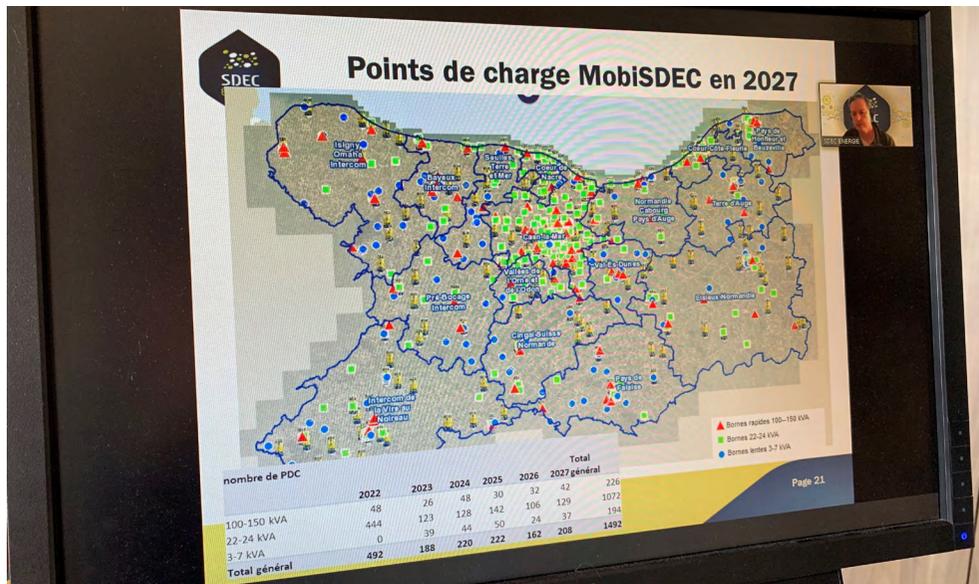
En 2023, en vue de la mise en œuvre du SDIRVE (Schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques), 34 communes ont

transféré leur compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques, Hybrides, à Hydrogène rechargeables » au syndicat.



Réalisation de l'élaboration d'un schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans le Calvados (SDIRVE)

Le SDIRVE, piloté par le SDEC ÉNERGIE en 2022, a été transmis au préfet en avril 2023 et validé le 9 juin 2023. Ainsi, le SDIRVE prévoit la réalisation de 1.000 points de charge supplémentaires d'ici 2027 sur l'ensemble du département du Calvados. En 5 ans, le SDEC ÉNERGIE prévoit ainsi d'investir 7 à 8 millions d'euros. Sans attendre, la mise en œuvre du schéma directeur a été engagée et financée à 100% par le syndicat sur l'année 2023 à hauteur d'un million d'euros, soit 188 points de charge installés dès la première année du plan. Les premiers projets identifiés seront en cours d'installation début 2024.



L'ensemble du département concerné

Si les zones à forte densité d'habitat et les zones touristiques vont concentrer une majorité des installations, l'ensemble du territoire bénéficiera de ces équipements. Trois types de puissance seront proposés :

- 194 points de charge de puissance normale (3-7 kVA),
- 628 de puissance intermédiaire (22-24 kVA)
- 178 de puissance rapide (100-150 kVA).

Le calendrier d'installation des points de charge sur 5 ans

	2023	2024	2025	2026	2027
Nombre	188	220	222	162	208
Puissance lente (3-7 kVA)	39	44	50	24	37
Puissance intermédiaire (22-24 kVA)	123	128	142	106	129
Puissance rapide (100-150 kVA)	26	48	30	32	42





Installation de bornes pour vélos à assistance électrique

Fin 2023, une borne de recharge pour les vélos électriques a été installée sur la commune de Valdalière.

Les bornes pour vélos permettent de recharger jusqu'à 18 batteries de vélos par la présence de 4 casiers de type « consigne ».

Ces bornes qui peuvent être raccordées sur le réseau public ou sur des bâtiments communaux permettent de ravitailler les cyclistes durant leur pause déjeuner ou leur étape de soirée en toute sécurité pour leur matériel.

Expérimentation de systèmes d'auto-partage

Plusieurs expérimentations d'auto-partage en partenariat avec des collectivités et le SDEC ÉNERGIE sont en cours dans le Calvados.

Il s'agit des collectivités de :

- Caen la mer où le réseau d'auto partage a intégré la délégation de service public de TWISTO avec deux voitures électriques situées à Caen et Hérouville-Saint-Clair,
- Trévières avec la mise à disposition d'une prise sur une borne près de la mairie,
- la communauté de communes du Pays de Falaise avec la mise à disposition d'une prise de recharge sur deux bornes différentes sur la commune de Falaise.

Financement pour l'acquisition de véhicules/cycles électriques

Au total, le SDEC ÉNERGIE a contribué au financement de ces investissements de mobilité bas carbone à hauteur de 10 000 €.

L'hydrogène, l'énergie pour aller encore plus loin

En Normandie, avec le programme de mobilité hydrogène normand EAS-HyMob (accès facile à la mobilité hydrogène), la Région souhaite implanter 11 stations hydrogène.

Fort de son expérience dans la mobilité, le SDEC ÉNERGIE accompagne la Région Normandie dans sa politique de développement de l'hydrogène.

Deux stations hydrogène (Pont-l'Évêque et Bretteville-sur-Odon) ont été mises en service en 2020. Le SDEC ÉNERGIE en assure l'exploitation. En 2023, les deux stations ont été mise en sommeil au vu de la faible demande de ravitaillement.

CHIFFRES CLÉS



71 500
sessions (+ 3%)
1 400 MW
distribués (+ 2%)



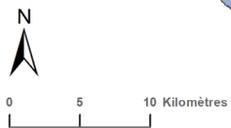
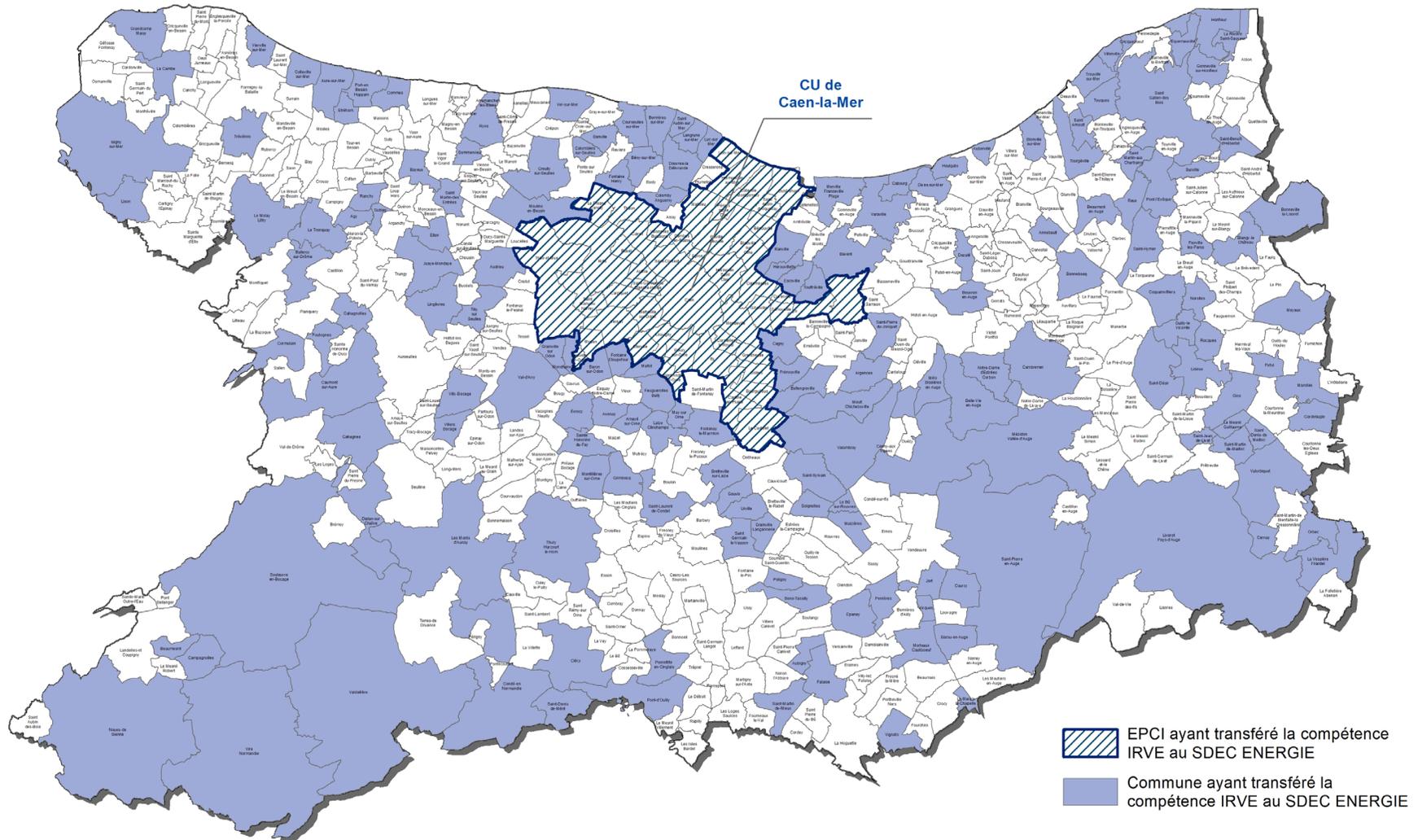
260
bornes en service
au 31/12/2023
1 borne tous les 15 km

PERSPECTIVES 2024

- Installation des bornes en fonction de l'élaboration du schéma directeur d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques de la première année de déploiement.
- Installation d'infrastructures pour la recharge de vélos à assistance électrique.
- Mise en place du conseil en Mobilité.



Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) Compétence transférée au SDEC ENERGIE





#5 | Lutter contre la précarité énergétique et renforcer les relations avec les usagers

Lutte contre la précarité énergétique

L'amélioration des performances énergétiques des logements privés

Le SDEC ÉNERGIE participe financièrement à la rénovation de logements d'usagers en situation de précarité afin d'améliorer leurs conditions de vie et de réduire leurs charges énergétiques. Pour cela il s'appuie sur des partenariats avec SOLIHA et le CDHAT (Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires).

En 2023, le SDEC ÉNERGIE a alloué un budget de 60 000 € pour ce dispositif. 37 familles ont sollicité une aide en 2023, contre 15 en 2022. Depuis 2014, 296 986 € d'aides ont été attribués.

L'amélioration des performances énergétiques des logements communaux à caractère social



Le SDEC ÉNERGIE a mis en place depuis 2022 une aide financière à la réalisation de travaux pour la rénovation de logements communaux à caractère social. Avec un budget de 20 000 €, 3 communes ont pu être soutenues en 2023 pour la rénovation de 4 logements.

Soutien aux impayés d'énergie

Le SDEC ÉNERGIE participe au dispositif du Fonds de Solidarité Energie (FSE) qui, en 2023, a permis d'aider 1137 familles à régler leurs impayés d'énergie. 53 familles ont par ailleurs bénéficié d'une aide à l'achat d'un équipement électroménager performant. Le montant global des dépenses s'élève à 397 007 €. Ce fonds est géré par le Département du Calvados.

En complément de ce dispositif et afin de rendre ces aides accessibles à davantage de familles, le syndicat a conclu des partenariats avec des associations caritatives œuvrant dans le règlement d'impayés d'énergie. Le syndicat y a consacré en 2023 un budget de 20 000€.

Information des usagers

Le syndicat a contribué à informer les usagers sur les évolutions relatives à la fourniture d'énergie, notamment sur la fin des tarifs réglementés du gaz et les dispositifs de soutien (bouclier tarifaire, chèques énergie, aides aux impayés...).

Le syndicat a participé à deux événements aux côtés de nombreux partenaires sociaux et institutionnels :

- Le forum habitat de Saint Pierre en Auge, le 20 juin 2023,
- Les rendez-vous du logement sur le thème de la précarité énergétique, organisé par le Département, le 17 novembre 2023.

Une lettre d'information a également été diffusée auprès des communes et de nombreux partenaires.



Sensibilisation à la transition énergétique - La Maison de l'Énergie



Animations pour les scolaires

Un escape game pédagogique « Mission Énergie »

Après plusieurs mois de fermeture, la Maison de l'énergie a rouvert ses portes avec un nouvel outil pédagogique : l'escape game « Mission énergie ».



Inauguré le 9 mai 2023, en présence de Yann Arthus-Bertrand, président de la fondation GoodPlanet, **Mission Énergie est un escape Game pédagogique inédit sur la transition énergétique.** Le choix de cette animation ludique et immersive marque la volonté du syndicat d'adapter ses messages et méthodes de sensibilisation aux générations actuelles et d'être toujours plus percutant dans la sensibilisation aux enjeux énergétiques et climatiques.

Répartis en équipe, les joueurs remontent le temps pour découvrir, lors de sauts temporels, les modes de vie et choix énergétiques de l'époque. Ils doivent tour à tour débloquer des énigmes en trouvant des codes et répondre à des questions sur les sources, les usages et le chemin de l'énergie. L'objectif est de coopérer pour trouver l'équilibre indispensable entre la demande d'énergie et les ressources d'énergie disponibles, tout en limitant l'impact sur la planète.



En 2023, 2249 personnes ont participé à 140 sessions du jeu « Mission Énergie ». En complément, 94 ateliers scientifiques ont également été réalisés, en partenariat avec l'association Les petits Débrouillards.



Exposition 2050 nomade

Dans le cadre du Programme d'Accompagnement des Collectivités à la Transition Énergétique (PACTE) en cours avec la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, le SDEC ÉNERGIE a mis en œuvre un projet territorial autour de l'exposition nomade « 2050 » sur ce territoire. Ce projet a permis de sensibiliser à la transition énergétique plus de 1 200 élèves, soit 29 classes.

Actions pour les élus : la Fabrique Énergétique

4 événements ont été organisés en 2023 par la Fabrique Énergétique :

- **3 ateliers sur le thème de la performance environnementale et l'innovation dans les bâtiments publics** : l'utilisation du bois en rénovation, la qualité de l'air intérieur et l'effacement des consommations électriques. Ces ateliers ont été réalisés en partenariat avec des structures spécialisées pouvant accompagner les collectivités dans leurs projets, avec entre autres : FIBOIS Normandie, l'Union Régionale des Communes Forestières de Normandie, ATMO Normandie, l'URCPIE, l'ARS et ENEDIS. Ils ont été l'occasion de présenter des exemples d'initiatives locales à Saint-Rémy-sur-Orne, Douvres-la-Délivrande, en Pays de Vilaine ou au SDEM 50. 64 personnes ont participé à un ou plusieurs de ces ateliers.
- **Un DD-Tour « La filière bois-énergie, un levier de transition du Bocage Virois : Plantation, valorisation économique et insertion »**, organisé pour le Pôle Métropolitain Estuaire de la Seine. Le DD-Tour est réalisé en partenariat avec l'ANBDD, l'association Rivières et Bocages et la commune de Valdallière.



PERSPECTIVES 2024

En 2024, le syndicat poursuivra son action à destination des usagers :

- Lancement d'un appel à projets sur la rénovation des logements communaux à caractère social.
- Poursuite des actions de soutien aux impayés d'énergie et à la rénovation des logements des ménages en précarité énergétique.
- Lancement d'animations dans les écoles lauréates de l'appel à projets PROGRES.



#6 / Ressources, pour accompagner la mise en oeuvre des compétences

Finances

Budgets primitifs 2023 : au service des investissements sur les réseaux et de la transition énergétique

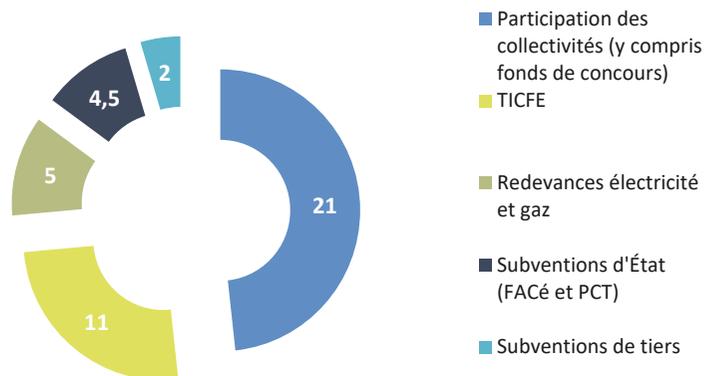
Le comité syndical du 30 mars 2023 a voté un budget consolidé (un budget principal et deux budgets annexes) de 130 millions d'euros.

Ce budget ambitieux permet de maintenir la capacité d'investissement du syndicat pour réaliser les programmes de travaux sur les réseaux d'électricité, de renouveler et de rénover le parc d'éclairage public, d'accompagner toutes les actions en faveur de la mobilité durable et des énergies renouvelables.

Les principales recettes

Principales recettes de fonctionnement et d'investissement (en M€)

Afin de couvrir les besoins de fonctionnement et de réaliser les programmes d'investissement en faveur des réseaux d'électricité et de transition énergétique, le SDEC ÉNERGIE mobilise des recettes provenant de cinq sources principales.



1. La participation des collectivités adhérentes

Le SDEC ÉNERGIE réalise des travaux et des prestations pour le compte de ses adhérents. Le syndicat sollicite les adhérents pour le financement des dépenses par une participation au fonctionnement à travers les forfaits liés aux compétences transférées et par le dispositif de fonds de concours pour l'investissement.

2. La Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité - TICFE

Le SDEC ÉNERGIE perçoit la part communale de la taxe sur l'électricité, payée par les usagers sur leur consommation, en lieu et place de la plupart des communes du département.

3. Les redevances de concessions

En qualité de propriétaire des réseaux de distribution publique d'énergie, le SDEC ÉNERGIE bénéficie des redevances de fonctionnement et d'investissement pour la concession électrique et de la redevance de fonctionnement pour la concession gaz.

4. Le FACÉ et la PCT

Le Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification et la Part Couverte par le Tarif sont des leviers financiers permettant au syndicat de réaliser ses programmes d'investissement sur les réseaux d'électricité (renforcement, sécurisation.). Financés par les distributeurs d'électricité en France, ils aident les collectivités rurales en charge de réseaux de distribution d'électricité dans le financement des travaux d'amélioration de ces réseaux.

5. Les subventions de tiers

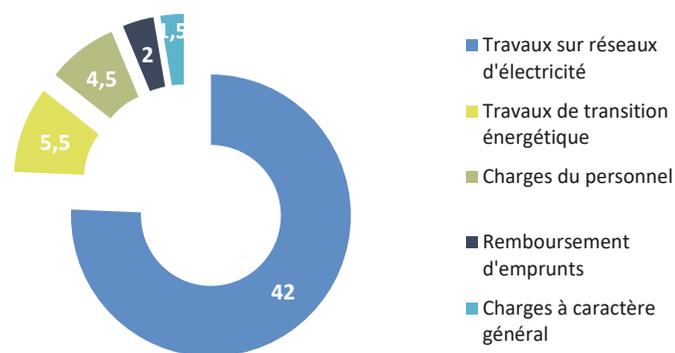
Ces recettes sont issues de tiers privés (Enedis) et publics (État, ADEME, Région, Département...) pour apporter un soutien à des programmes spécifiques comme, par exemple, le déploiement des bornes de recharge ou bien l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.

Les principales dépenses

Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement (en M€)

Le SDEC ÉNERGIE concentre l'essentiel des dépenses sur l'investissement sur les réseaux d'électricité et sur la transition énergétique.

Les autres dépenses sont les charges du personnel, le remboursement des emprunts et les charges à caractère général.



Budget principal	Montants 2023	Montants 2024
Fonctionnement	69 572 762.67 €	59 102 521.00 €
Investissement	56 549 488.26 €	63 146 281.00 €

Budget annexe EnR	Montants 2023	Montants 2024
Fonctionnement	219 300.00 €	210 390.00 €
Investissement	773 000.00 €	2 097 890.00 €

Budget annexe Mobilité Durable	Montants 2023	Montants 2024
Fonctionnement	1 155 500.00 €	1 221 950.00 €
Investissement	3 345 460.00 €	3 469 870.00 €

Comptes financiers uniques 2023

Depuis le 1er janvier 2022, le SDEC ENERGIE établit trois Comptes Financiers Uniques (budget principal, budget annexe ENR et budget annexe Mobilité durable), par convention signée avec la DDFIP du Calvados.

Les trois Comptes Financiers Uniques 2023 sont consultables sur notre site Internet : www.sdec-energie.fr/informations-budgetaires.

Indicateurs financiers

- **0%** | Taux d'endettement pour les dépenses directes du SDEC ÉNERGIE.
- **3%** | Taux d'endettement pour le financement des réseaux d'électricité pour le compte des collectivités.
- **5** | Nombre de mois couverts par la trésorerie.
- **5,5** | Montant prévisionnel (en M€) d'investissement pour la transition énergétique.
- **42** | Montant prévisionnel (en M€) d'investissement pour les réseaux d'électricité.
- **12 000** mandats et titres émis.

PERSPECTIVES 2024

Le service Finances poursuit son engagement dans la performance financière et la fiabilité des opérations comptables à travers :

- La mise en œuvre des recommandations du rapport d'observations de la Chambre régionale des comptes
- L'application de l'instruction budgétaire et comptable M57 pour le budget principal
- La programmation pluriannuelle des investissements
- L'expertise de la gestion patrimoniale du syndicat
- La sécurisation des opérations comptables par les procédures et la formation des agents.

Le service Marchés Publics est particulièrement attentif à la qualité des marchés publics du SDEC ENERGIE, du recensement des besoins auprès des services à leur exécution. Il s'engage notamment :

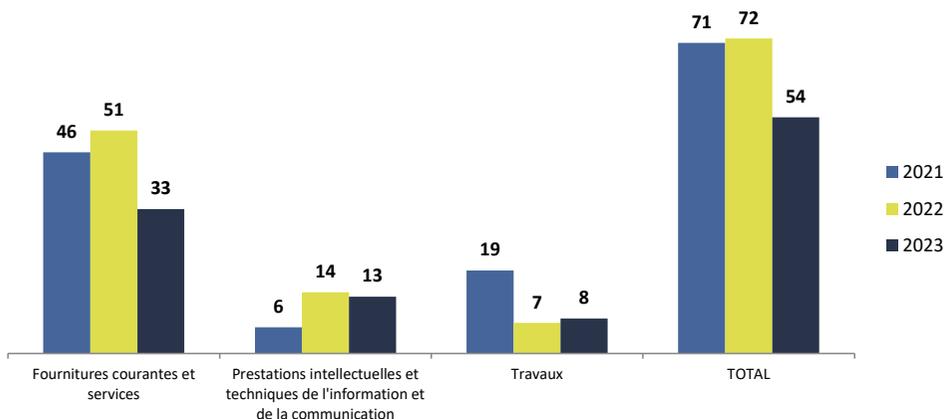
- Dans le respect de la réglementation en termes de marchés publics, notamment en matière d'achat durable.
- Dans l'accompagnement des services dans la passation des marchés publics, en particulier par la formation des agents et la production de supports mis à leur disposition.
- Dans un degré de précision accru des marchés publics permettant de limiter les risques lors de leur exécution (réclamations ou contentieux).



Marchés publics

Le SDEC ÉNERGIE a une politique d'achats et de marchés publics rigoureuse pour le compte des collectivités adhérentes, qui s'inscrit dans une logique de maîtrise des dépenses de fonctionnement comme d'investissement.

Évolution des marchés passés selon les procédures



Parmi les marchés attribués en 2023, les plus importants concernent :

- Les travaux et la maintenance pour l'éclairage public et la signalisation lumineuse (avec un maximum de 58 000 000 € sur 4 ans)
- La fourniture d'armoires de commande éclairage public (avec un maximum de 600 000 € sur 4 ans)
- L'accord-cadre achat de transformateurs, passé en groupement de commandes
- L'accord-cadre fourniture et l'acheminement d'électricité, de gaz naturel et services associés, passé en groupement de commandes ainsi que le premier marché subséquent à cet accord-cadre
- L'achat de bornes pour véhicules électriques (avec un maximum de 400 000 € pour 6 mois).

L'activité 2023 du service Marchés Publics a été impactée par la réorganisation des services et un nombre important de recrutements.

Cette nouvelle dynamique à mettre en place s'est traduite par un nombre de consultations lancé en baisse par rapport à 2022 et 2021 (- 25% de consultations lancées sur 2023 par rapport à 2022).

Néanmoins, **en 2023, environ 140 marchés consolidés et actifs ont été suivis par le service.**



Ressources humaines

Effectifs

Le syndicat dispose de compétences pluridisciplinaires et complémentaires venant de la diversité des profils liés aux diplômes, aux niveaux de qualification, à l'expérience, à l'âge et au parcours professionnel de chaque agent. Cette étendue de compétences permet de proposer des services de qualité aux collectivités adhérentes et de réaliser les orientations du plan stratégique validé par les élus en Comité syndical.

L'année 2023 a été marquée par un turnover assez intense : 22 mouvements du personnel (9 départs et 14 arrivées) avec des situations encore inédites pour le syndicat (licenciement, rupture conventionnelle).

Accompagnement des compétences

Pour développer un bon niveau de compétences et réaliser des services de qualité, le SDEC ÉNERGIE met l'accent sur la formation des agents. En 2023, le syndicat a financé 36 actions de formation, représentant 279 jours de formation pour un montant total de 37 000 €.

Action sociale

Le SDEC ÉNERGIE apporte sa contribution financière à la mise en œuvre de dispositifs sociaux :

- La protection sociale des agents notamment la prévoyance,
- La prise en charge des adhésions au CNAS,
- L'attribution d'une subvention à l'amicale du personnel,
- La participation « employeurs » des titres restaurant.





PERSPECTIVES 2024

Le service Ressources Humaines va œuvrer afin de parfaire l'accompagnement à la prise de poste des nouveaux agents et ainsi pérenniser les recrutements :

- Finalisation de la refonte du processus d'accueil ; deux nouveautés ayant déjà été mises en œuvre en 2023 : café-rencontre avec la Présidente, rapport d'étonnement.

Dialogue social

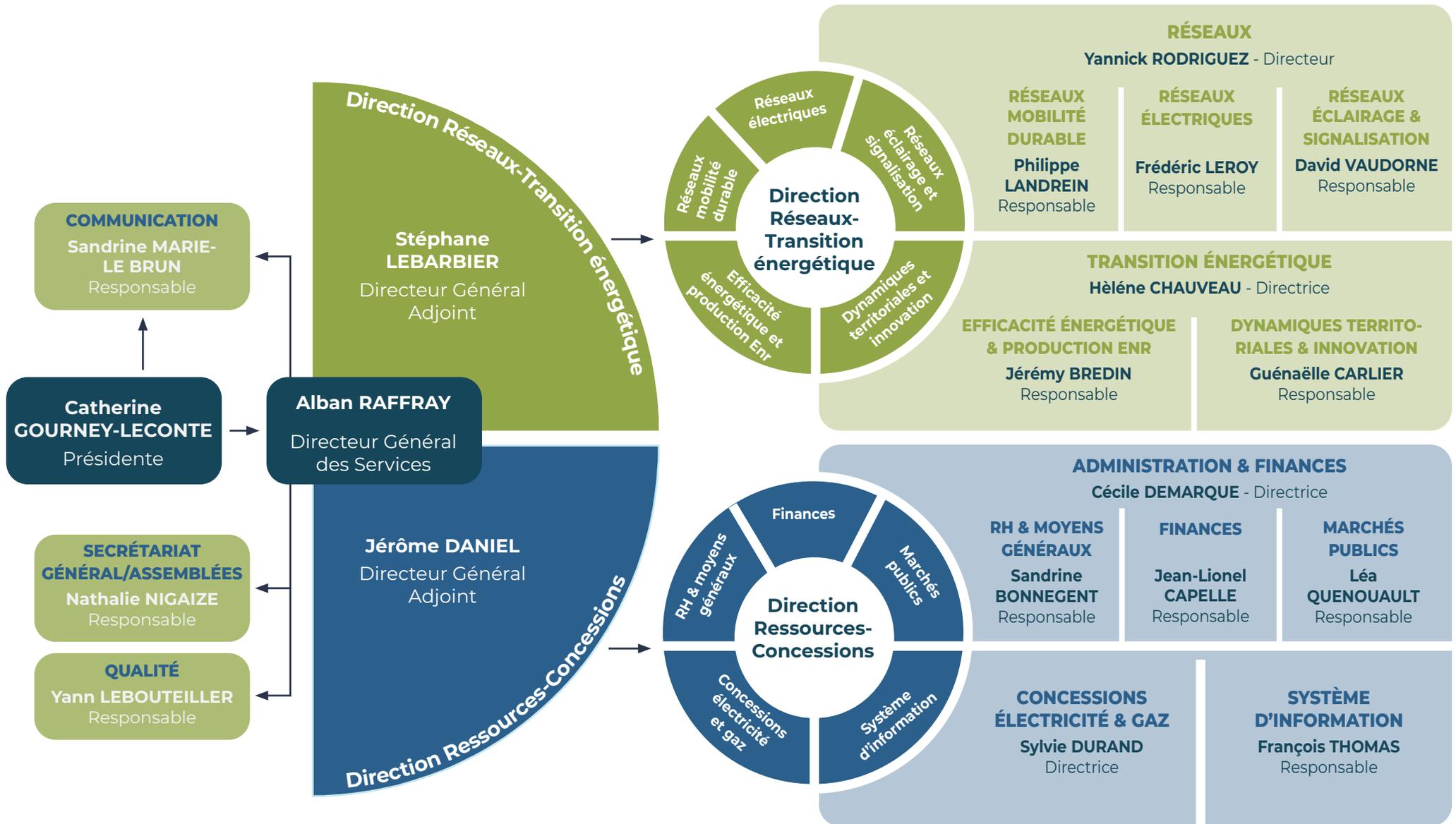
Le SDEC ÉNERGIE a organisé les réunions du Comité technique issu du résultats des élections professionnelles de fin 2022 pour expertiser et donner son avis sur les dossiers suivants :

- Le bilan du télétravail mis en place en juillet 2022,
- La gestion des véhicules de service,
- L'évolution de la protection sociale,
- Le plan de mobilité durable des agents,
- Le rapport social unique 2022,
- L'avancement du plan d'actions de l'audit organisationnel,
- La politique de revalorisation de la prime IFSE,
- La mise à jour du cadre du RIFSEEP,
- La mise à jour du règlement intérieur,
- Le plan de formation 2023.

CHIFFRES CLÉS



Organigramme des services (au 1er septembre 2024)





Systeme d'Information Géographique

Mapéo Calvados

Mise en oeuvre de la nouvelle plateforme : ouverture aux collectivités en janvier 2024

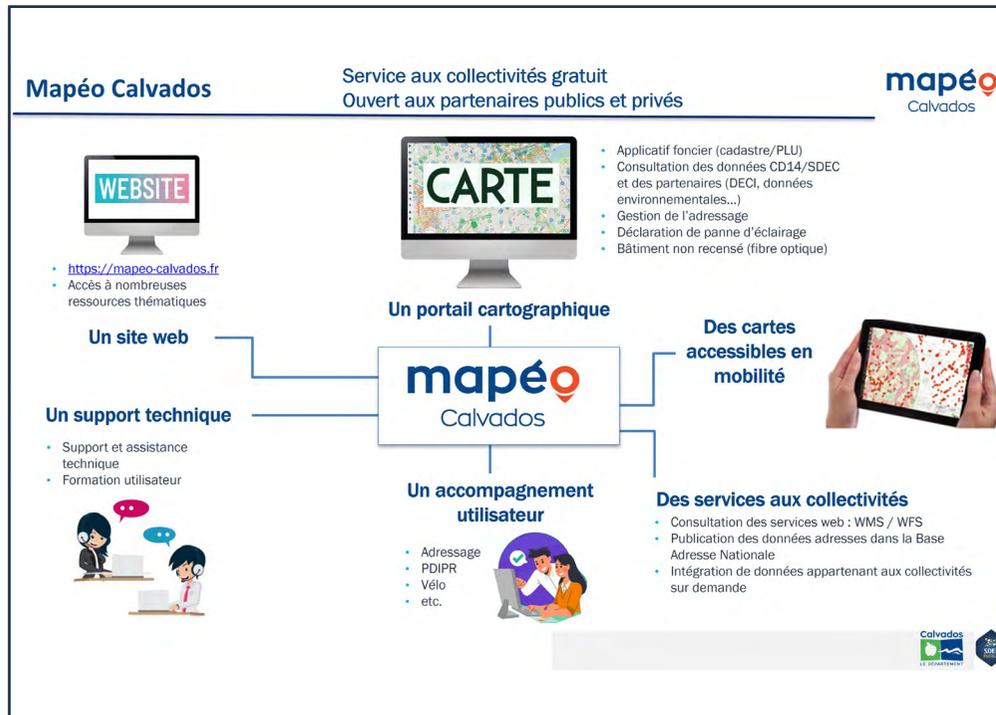
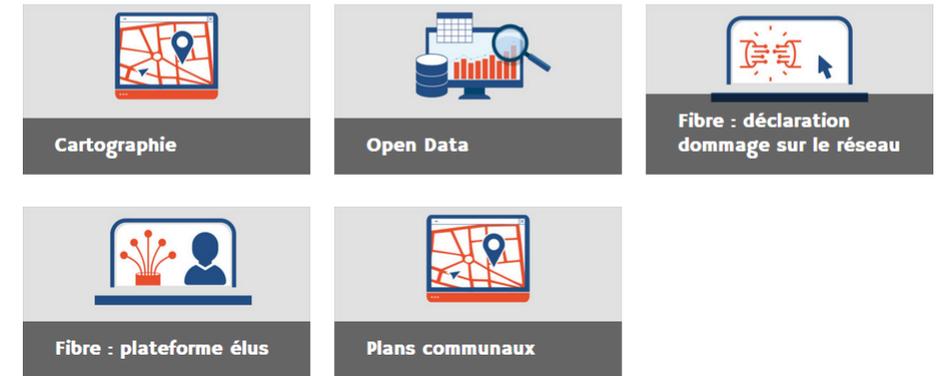
Le SDEC ÉNERGIE et le Département sont attachés à proposer un service toujours plus performant permettant d'accéder à une information géographique exhaustive et de qualité.

C'est avec cet objectif que nous avons travaillé conjointement en 2023 à l'enrichissement du portail cartographique avec l'intégration de nouveaux services et fonctionnalités comme le module cadastral, les déclarations de pannes et le téléchargement de cartes communales au format A0. Le portail proposera aussi l'accès à des services comme l'Adresse, le Vélo, Soleil14, le cadastre solaire... faisant de MAPÉO Calvados, le portail central d'accès aux services cartographiques sur le territoire du Calvados. L'ensemble de ces évolutions permet donc la consultation d'un panel de données plus large et désormais consultables sur tablette et smartphone.



Mapéo Calvados, le portail cartographique départemental, propose aux collectivités la consultation de nombreuses données géographiques sur leur territoire constituant ainsi un outil précieux d'aide à la décision.

Accès aux services :



Cartographie des réseaux exploités

Le PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié)

Dans le cadre du partenariat MAPÉO Calvados, le SDEC ÉNERGIE et le Département réfléchissent à la mise en oeuvre du PCRS sur le territoire du Calvados.

Pour rappel, le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) est un fond de plan de haute précision destiné à servir de support cartographique échangeable et mutualisable pour satisfaire à la législation sur les « DT/DICT » ou réforme « anti-endommagement des réseaux » entrée en vigueur au 1er juillet 2012.

Le fond de plan a pour objectif de devenir le socle cartographique entre les gestionnaires de réseaux pour fiabiliser le repérage des réseaux enterrés sur le terrain par les entreprises travaux aussi bien en zone urbaine dense qu'en zone rurale.



Dans le principe, la mise en œuvre du PCRS est placée sous la responsabilité d'une Autorité Locale Compétente (APLC) ou Porteur de projet qui peut organiser des partenariats pour mutualiser les coûts d'acquisition, de mises-à-jour et de gestion du plan.

En dehors de l'aspect réglementaire du PCRS, ce fond de plan permettra de générer de nouveaux usages et d'optimiser les usages actuels dans les SIG. Ce fond de plan sera bien sûr intégré dans le service MAPÉO Calvados.



Travaux neufs : intégration des données de récolement

Depuis 2013, ce processus permet de récupérer le positionnement en classe A des réseaux de l'éclairage public suite à la réalisation de travaux ou dans le cadre des nouvelles prises en charge (lotissements) de patrimoine par le SDEC ÉNERGIE, et du réseau de distribution électrique (HTA-BT).

En 2023, 131 affaires intégraient le réseau d'éclairage public, représentant environ 11 km en linéaire, pour environ 275 points lumineux. 242 affaires traitaient du réseau HTA-BT, représentant environ 110 km de réseau.

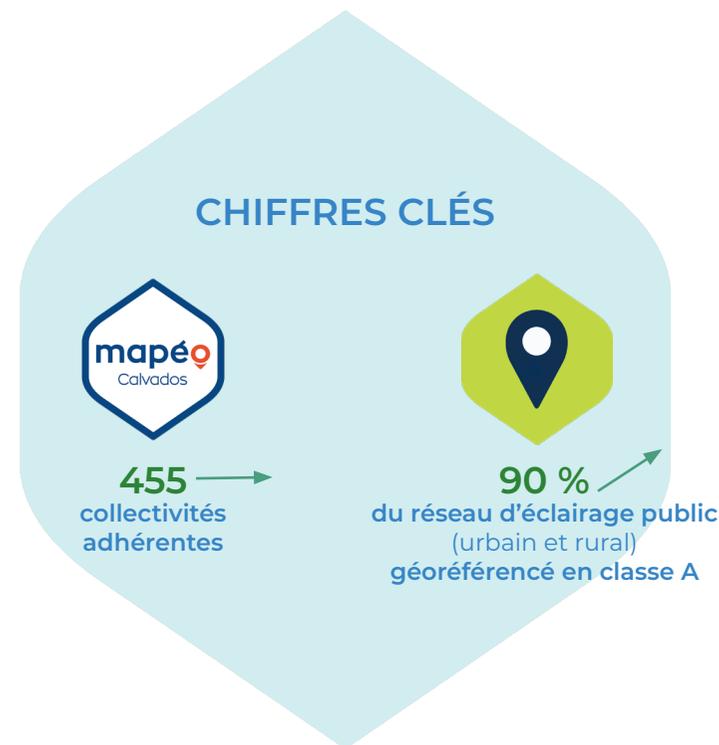
Patrimoine existant : amélioration de la précision cartographique des ouvrages

Pour répondre à l'objectif de la réforme, toutes les communes (à l'exception d'une commune ayant transféré cette compétence en cours d'année et ne disposant pas d'un schéma de réseau suffisant) ont fait l'objet d'une commande pour des travaux de géoréférencement en classe A. Ces travaux concernent le réseau souterrain mais aussi le réseau aérien (non obligatoire) afin d'avoir une uniformisation de la précision de nos données sur un même territoire.

Depuis 2014, 3 150 km de réseau ont été détectés. Certains tronçons qui n'ont pu être géo-référencés avec la précision demandée restent dans ce cadre en classe C (environ 5%).

Systeme d'information

Le SDEC ÉNERGIE continue de faire évoluer son infrastructure réseau et ses applicatifs métiers. La Sécurité du SI est aujourd'hui un enjeu incontournable. En partenariat avec le programme France Relance Parcours CYBER, le syndicat a réalisé un audit de Sécurité. Le programme des actions correctrices et de renforcement de la sécurité informatique sera mis en œuvre en 2024.



PERSPECTIVES 2024

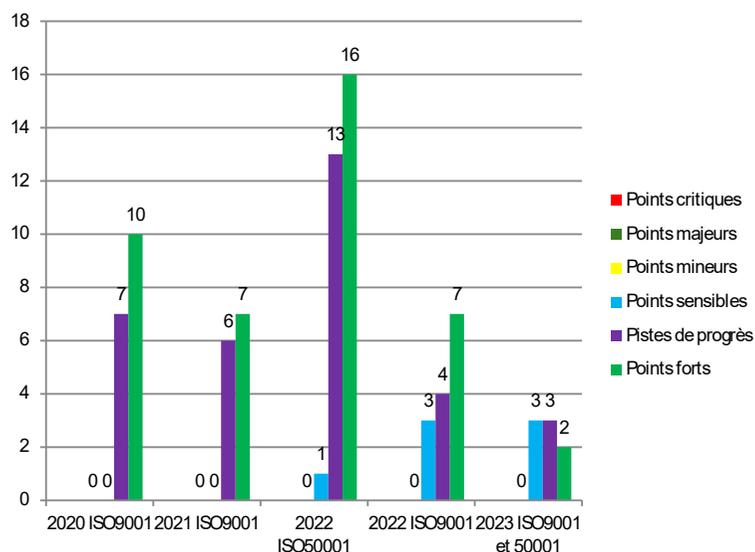
- Concrétisation du projet PCRS pour le territoire du Calvados
- La formation des élus et agents des collectivités à l'utilisation de la nouvelle plateforme Mapéo Calvados
- La mise en œuvre des actions pour la sécurité du système d'information.

Qualité

Management de la qualité et de l'énergie

Depuis sa création en 1938, le SDEC ÉNERGIE s'est développé pour devenir, aujourd'hui, un acteur public reconnu de l'énergie dans le département du Calvados. Nous répondons à des missions de service public dans un souci permanent de qualité du service rendu à l'utilisateur et aux collectivités territoriales.

Résultats des audits de certification ISO 9001



Désormais, le SDEC ÉNERGIE est certifié pour 2 systèmes de management : celui de la qualité (SMQ) et celui de l'énergie (SME). Ces systèmes de management s'inscrivent parfaitement dans le projet stratégique de notre syndicat validé par les élus le 17 décembre 2020 et dans le bilan à mi-mandat. Ceux-ci sont résolument orientés vers la satisfaction de nos adhérents, les réponses apportées à leurs attentes, et l'efficacité dans la gestion de l'énergie.

Dans ce cadre, le syndicat fait annuellement l'objet d'un audit externe de certification à ces 2 référentiels (ISO 9001 et ISO 50001) afin de s'assurer de la conformité des exigences de la norme. Le maintien de notre certification est un marqueur fort de la politique de développement du SDEC ÉNERGIE envers ses adhérents et ses partenaires.

Les résultats de nos audits de certifications montrent la maturité de nos systèmes de management. Ce qui traduit l'engagement permanent du SDEC ÉNERGIE à s'améliorer continuellement.

En 2023 le SDEC ÉNERGIE a été audité, dans le cadre du renouvellement de son cycle de certification ISO 9001 version 2015 et ISO 50001 version 2018, réalisé avec la société de certification. Aucune non-conformité, ou écart nécessitant correction, n'ont été identifiés.



Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) : mise en conformité du SDEC ÉNERGIE

Pour rappel, le RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018 et s'applique à tous les traitements de données personnelles : collecte, stockage, analyse, transfert. L'objectif du RGPD est de mettre en place un cadre de protection permettant à l'économie numérique de se développer au sein du marché européen.

Dans ce cadre, le SDEC ÉNERGIE a déclaré un délégué à la protection des données (DPO) à la CNIL. Celui-ci est en charge :

- du contrôle du respect du RGPD au sein du syndicat,
- de représenter le syndicat auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle compétente,
- d'être l'interlocuteur des agents ainsi que du public pour toute question ayant trait aux traitements de données à caractère personnel effectués par le syndicat.

Un dossier de conformité RGPD est en place au SDEC ÉNERGIE et fait l'objet d'audit régulier (1 par mois) afin d'améliorer continuellement nos mesures de sécurité et ainsi de garantir le respect des données personnelles.

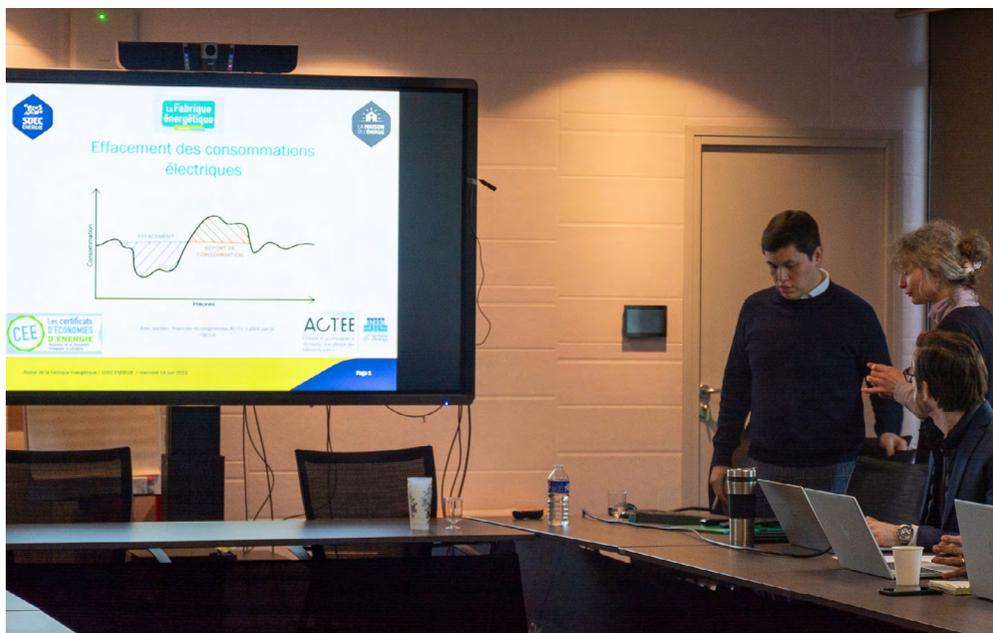
A titre d'information le syndicat possède à ce jour 62 traitements de données à caractère personnels. Chacun de ces traitements fait l'objet d'une fiche de traitement et d'une évaluation au regard du contexte réglementaire et des mesures de sécurité à y apporter.

Depuis 2023, le SDEC ÉNERGIE réalise pour tous les marchés traitants des données personnelles, une annexe RGPD, visant à indiquer au titulaire du marché ses responsabilités et la marche à suivre pour la gestion de ces données.

En 2023, dans le prolongement d'ECOWATT, le SDEC ÉNERGIE a choisi de candidater au programme Eff'ACTE. Ce programme proposé par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), vise

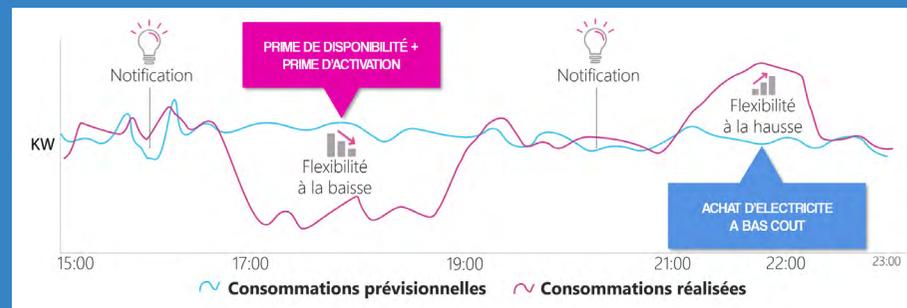
à financer les démarches d'effacement des collectivités sur le plan des ressources humaines, des diagnostics de potentiel et des outils.

- Le SDEC ÉNERGIE s'est positionné en coordonnateur de ce programme et a emmené avec lui les collectivités suivantes : la ville de Cabourg, la CC Cingal Suisse Normande, la CA de Lisieux Normandie.
- 5 audits d'effacement ont été réalisés pour mettre en lumière les meilleures opportunités d'effacement. Les résultats nous ont permis d'affiner nos connaissances et de cibler les bâtiments les plus intéressants (station d'épuration des eaux usées et centre aquatique notamment);
- En parallèle de ces études, le SDEC ÉNERGIE a proposé et animé un atelier de sensibilisation sur la thématique de la flexibilité électrique le 8 décembre.
- Intensifier sa vigilance sur les éco-gestes
- Eviter les recharges des véhicules électriques en cas d'alerte ECOWATT.



La flexibilité électrique, c'est quoi ?

La flexibilité de consommation électrique est votre capacité à moduler, sur sollicitation d'un tiers, votre consommation d'électricité les jours de pénurie ou de surplus d'électricité du système.



Copyright Eqinov 2023

PERSPECTIVES 2024

- Maintenir nos certifications ISO 9001 et ISO 50001 lors de nos audits de suivis.
- Répondre à la suite de l'appel à projet Eff'ACTE. (Eff ACTE +) et étudier plusieurs stations d'épuration du Calvados.
- Sensibiliser nos partenaires économiques à la protection des données personnelles via les clauses sous-traitance RGPD de nos marchés publics, recommandées par la CNIL.

Communication

Événementiels 2023

En 2023, le service Communication a pris en charge l'organisation de 3 événementiels majeurs :

9 mai | Inauguration de l'escape game pédagogique « Mission Énergie », en présence de Yann Artus-Bertrand : le SDEC ÉNERGIE, engagé depuis 2005 sur l'éducation à la transition énergétique auprès des scolaires et du grand public du Calvados, a créé, avec le soutien de la Fondation GoodPlanet, un nouveau support d'animation ludique et immersif pour sensibiliser sur les enjeux énergétiques et climatiques, MISSION ÉNERGIE.



16 septembre | 7ème édition du Normandie Énergies Tour (NET) : imaginé pour valoriser le maillage des 260 bornes électriques installées depuis 2014 dans le Calvados, le NET est devenu un événement à part entière. En 2023, les 40 équipages du rallye Biches & Crapauds se sont élancés de Tilly-sur-Seulles et ont parcouru un circuit d'environ 130 km, sur les routes du Bessin et du Cotentin, en empruntant des parcours jalonnés de questions. Cette 7ème édition a été organisée en partenariat avec GRDF, Enedis et Peugeot Mary Automobiles Bayeux.



12 octobre | Après un bilan des actions engagées à mi-mandat, **3 tables rondes ont permis de partager avec les élus les enjeux stratégiques pour le SDEC ÉNERGIE et ses adhérents d'ici 2026**, autour de sujets majeurs sur lesquels le syndicat souhaite s'impliquer fortement aux côtés des collectivités, avec ses partenaires pour contribuer à la transition énergétique des territoires :

- Accélérer la production d'énergie renouvelable au bénéfice du territoire
- Réduire l'impact énergétique et environnemental des installations d'éclairage public
- Accompagner les collectivités dans la maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments.





Le service a également participé à l'organisation de diverses manifestations :

- 17 janvier | Vœux aux partenaires
- 31 janvier | Signature d'un protocole avec See You Sun en vue d'expérimenter la réalisation d'installations photovoltaïques de moyenne puissance sur les sites publics du Calvados
- 16 mars | Rencontre annuelle avec les partenaires économiques à Caen, avec la visite du chantier du nouveau Palais des Sports
- 18 mars | Inauguration de la chaufferie bois à Landelles-et-Coupigny
- 3 avril | Espace d'informations sur l'actualité du syndicat lors de l'assemblée générale des Maires du Calvados
- 12 avril | Signature de la convention PROGRES pour la rénovation énergétique de l'école élémentaire d'Évrecy
- 7 juin | Remise des prix aux écoles E3D (École ou Établissement en Démarche Globale de Développement Durable)
- 14 juin | Atelier de la Fabrique Énergétique sur le bois dans les projets de rénovation
- 22 juin | Signature de la convention PROGRES pour la rénovation énergétique de l'école Mme René Coty à Moyaux
- 28 juin | Signature de la convention PROGRES pour la rénovation énergétique de l'école des Petits Dian Fossey à Douvres-la-Délivrande
- 9 et 10 septembre | Stand du syndicat partagé avec GRDF dans le cadre de la contribution au Plan Métha Normandie afin de sensibiliser le grand public lors de l'événement « Vachement Caen » organisé par la Chambre d'Agriculture du Calvados
- 27 septembre | Atelier de la Fabrique Énergétique sur la qualité de l'air intérieur dans les établissements scolaires
- 10 octobre | Inauguration des travaux d'effacement des réseaux et d'efficacité énergétique de l'éclairage public à Houlgate
- 9 novembre | Présentation du programme Fonds vert pour la rénovation des parcs de luminaires de l'éclairage public à Évrecy
- 6 au 15 novembre | Réunions annuelles des Commissions Locales d'Énergie sur le thème de l'énergie photovoltaïque
- 8 décembre | Atelier de la Fabrique Énergétique sur l'effacement des consommations électriques dans les bâtiments tertiaires publics et sur l'accompagnement du syndicat
- 14 décembre | Signature entre le SDEC ÉNERGIE et le Département de la convention relative au nouveau portail cartographique mutualisé MAPÉO Calvados.



Webinaires

En complément des rencontres en présentiel, des webinaires sur des thèmes d'actualité ont été organisés :

- 6 au 15 mars | SDIRVE : Organisation de 15 webinaires de restitution du schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques à l'échelle des territoires des EPCI
- 26 octobre | Groupement d'achat d'énergies : réunion de lancement du marché gaz et électricité 2024-2027.

Les webinaires sont disponibles en replay sur la chaîne YouTube du SDEC ÉNERGIE.

Supports de communication

- 4 numéros du **journal d'information Dialogue**



- Aides financières 2023
- Rapport d'activité 2022
- 10 fiches d'aide à la décision pour décarboner les déplacements des collectivités
- Guide pratique « Réguler le chauffage, entretenir et anticiper le remplacement des chaudières »

Communication digitale : Internet, réseaux sociaux et newsletters

Le service Communication gère les mises à jour et le développement des **sites Internet du syndicat : sdec-energie.fr, maisondelenergie.fr et soleil14.fr**. En 2023, le nombre de connexions mensuelles est stable : 3 232 pour le site du SDEC ÉNERGIE et son espace adhérents et 613 pour le site de la Maison de l'Énergie.

Dans le cadre du renouvellement de la plateforme du cadastre solaire, le site Internet **Soleil 14** a fait l'objet d'une refonte réalisée par le service.

Le nombre d'abonnés aux pages des **réseaux sociaux** du syndicat (#SDEC14) progresse toujours et fortement pour le réseau social professionnel LinkedIn (+48%, soit plus de 500 abonnés en un an) :

- [Facebook.com/sdecenergie](https://www.facebook.com/sdecenergie) : 624 abonnés fin 2023 (580 en 2022)
- [@sdecenergie](https://twitter.com/sdecenergie) : 917 abonnés fin 2023 (900 en 2022).
- [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/sdecenergie) : 1 561 abonnés à fin 2023 (1 050 en 2022).

Plus d'une centaine de **vidéos** sur les activités du syndicat sont également disponibles sur notre chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/user/SDECnergie>.

8 newsletters sur les activités du syndicat ont été envoyées aux collectivités, prestataires et partenaires, dont un numéro spécial d'actualités énergétiques pour prévenir les situations de précarité énergétique.

Communication interne

Plusieurs **événements** rassemblant agents et élus du bureau syndical ont été organisés :



- 27 janvier | Cérémonie des vœux
- 16 juin | Journée du personnel à Souleuvre-en-Bocage : après une matinée studieuse et la traditionnelle cérémonie de remise des médailles, les agents ont participé à des activités de cohésion d'équipes sur le site de Normandie Luge.

- 29 septembre | Course d'orientation en équipe « Sur les traces de Bruno », à l'occasion du départ en retraite de Bruno Delique, Directeur Général.
- 12 décembre | Café de Noël.

Depuis septembre, Audrey, étudiante en Mastère Marketing & Communication, est venue renforcer l'équipe afin de travailler notamment sur l'élaboration et le déploiement d'une **stratégie de communication interne** qui permettra d'œuvrer à la fidélisation et au bien-être des agents.



PERSPECTIVES 2024

- **Événementiels** : le service sera en charge de l'organisation d'événements d'envergure tels que la participation du syndicat au Congrès de la FNCCR à Besançon en juin ou encore la 8ème édition du Normandie Énergies Tour en septembre.
- **Internet** :
 - refonte du site Internet du syndicat
 - remplacement de l'application mobile de signalement des incidents sur les réseaux VisuSDEC.
- **Communication interne** :
 - développement de la marque employeur
 - journal interne.

Le service public de l'énergie dans le Calvados

Réunissant 517 communes du département et 10 intercommunalités au 1^{er} janvier 2024, le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département.

Le SDEC ÉNERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales depuis la production d'énergie, en passant par la distribution, jusqu'à l'utilisation.

Développeur de projets, porteur des valeurs du service public, le SDEC ÉNERGIE revendique son statut d'aménageur responsable, privilégiant la synergie des territoires ruraux et urbains, attaché à une qualité de service équitable en tout point du département.

Son objectif : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados.



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU CALVADOS
Esplanade Brillaud de Laujardière – CS 75046 – 14077 CAEN CEDEX 5
sdec-energie.fr - 02 31 06 61 61

f | in | YouTube | #SDEC14

Une équipe à votre service

Services publics électricité et gaz	02 31 06 61 70	concession@sdec-energie.fr
Transition énergétique et maîtrise de l'énergie – Solidarité	02 31 06 61 80	energie@sdec-energie.fr soleil14.fr
Raccordement électricité	02 31 06 61 55	electricite@sdec-energie.fr
Effacement des réseaux	02 31 06 61 75	effacement@sdec-energie.fr
Eclairage public Signalisation lumineuse	02 31 06 61 65	eclairage@sdec-energie.fr
Mobilité durable MobiSDEC	02 31 06 61 80	contact@mobisdec.fr mobisdec.fr
Information géographique Mapéo Calvados	02 31 95 10 66 02 31 06 61 59	contact@mapeo-calvados.fr mapeo-calvados.fr
Maison de l'Énergie	02 31 06 91 76	maisonenergie@sdec-energie.fr maisondelenergie.fr
Direction générale Assemblées	02 31 06 61 85	direction@sdec-energie.fr
Administration Générale Ressources humaines	02 31 06 61 79	administrationgen@sdec-energie.fr
Finances	02 31 06 61 62	finances@sdec-energie.fr
Marchés publics	02 31 06 61 89	marches@sdec-energie.fr
Communication	02 31 06 61 52	communication@sdec-energie.fr

